

Des CIGARES DU ROIX
DIXIE-CAMILLO
ESSAYEZ-LES!

Le Canada

Des CIGARES DU ROIX
DIXIE-CAMILLO
ESSAYEZ-LES!

Au parlement britannique

LE ROI EDOUARD EN A FAIT HIER L'OUVREURE SOLENNELLE, AVEC AVEC LE BRILLANT CEREMONIAL USITE DEPUIS DES SIECLES

Les "suffragettes" ont fait la petite démonstration annoncée, qui n'a pas eu de suite, et les nationalistes ont commencé la lutte à la chambre des Communes

Londres, 29.—La procession royale à Westminster, où le roi Edouard a fait l'ouverture du parlement avec le cérémonial séculaire a été favorisée par l'événement le plus rare d'un hiver à Londres, un jour clair et ensoleillé.

Le roi Edouard et la reine Alexandra se rendirent du palais de Buckingham à Westminster dans un carrosse de gala doré, traîné par huit chevaux blancs. Ils étaient accompagnés des officiers de leurs maisons, dans d'autres carrosses ou à cheval. Le parc de Saint-James et Whitehall furent encombrés de curieux, et les soldats qui faisaient la haie sur les trottoirs ont eu peine à contenir la foule.

Un millier de dignitaires, y compris les pairs, les membres de la Chambre des Communes, les prélats et les diplomates tous revêtus de leurs costumes de gala, emplissaient la chambre des lords, quand, à deux heures, une fanfare de trompettes annonça l'approche du cortège royal.

La menace d'une manifestation par les femmes suffragettes d'Angleterre, donnait un intérêt extraordinaire à la cérémonie d'aujourd'hui. Bien qu'on ne crût pas que ces dames dérangeraient le roi, elles menaçaient de donner de leurs nouvelles aux membres des deux chambres du parlement, surtout si les discours du trône ne faisaient pas mention du suffrage des femmes.

Le premier ministre, Sir Henry Campbell-Bannerman, était le seul membre du cabinet absent quand le roi monta sur le trône.

Sa Majesté a fait allusion dans son discours, à la visite de l'empereur d'Allemagne, qui ne saurait manquer, dit-elle, de cimenter les relations amicales qui existent entre les deux puissances. Il a aussi fait allusion à la mort du roi Oscar de Suède et à la conclusion de l'entente anglo-russe. Agissant d'après l'esprit de cette entente, en dépit des complications en Perse, les deux gouvernements ont maintenu une politique de paix.

Mon gouvernement, continue Sa Majesté, s'est uni aux gouvernements de France, d'Allemagne et de Russie, dans un traité pour la préservation de l'intégrité du royaume de Norvège. Le texte de ce traité sera rendu public en temps opportun.

Parlant de la conférence de la paix tenue à La Haye, le roi dit: "Les divers instruments attachés à l'acte final de cette conférence indiquent le progrès qui a été accompli, et ils méritent la considération attentive de mon gouvernement. Un des plus importants de ces instruments établit le grand principe d'une coopération internationale d'après les principes de la justice, dans les cas de prises de guerre. Mon gouvernement étudie la question d'inviter les représentants des principales nations maritimes à une conférence qui aura lieu à Londres dans le cours de l'automne prochain, en vue d'en venir à une entente sur certains points de droit international, pour la gouverne de cette cour."

La condition des populations chrétiennes et musulmanes dans les vilayets macédoniens n'accuse aucune amélioration. Les bandes de différents nationalismes continuent leur campagne de violence, et la situation demeure un sujet d'inquiétude sérieuse.

Les grandes puissances européennes ont décidé de présenter au gouvernement turc un projet pour l'amélioration du système judiciaire de cette nation, et mon gouvernement a fait un vœu, et aussi aux grandes puissances, de nouvelles propositions en vue de traiter efficacement les causes principales de ces désordres.

Mon gouvernement est parfaitement au courant de l'inquiétude ressentie au sujet du traitement infligé à la population indigène de l'Etat indépendant du Congo. Son seul désir est de voir le gouvernement de cet Etat administrer humainement et conformément à l'esprit du traité de Berlin, et l'espère que les négociations actuellement en cours entre le gouvernement de cet Etat et le gouvernement belge assureront le but désiré.

Des négociations sont en cours entre le gouvernement des Etats-Unis en vue d'une entente ayant pour objet de soumettre à la cour internationale d'arbitrage de La Haye, les questions pendantes entre les deux gouvernements relativement aux pêcheries de Terre-Neuve. On espère que cette procédure amicale une source de difficultés qui existe depuis longtemps sera enlevée à la satisfaction de tous.

La difficulté soulevée au sujet de l'immigration japonaise au Canada a été réglée aux conditions arrêtées par les gouvernements de ces deux pays.

Sa Majesté fait allusion à la famille qui régit dans l'Inde, et dit que la population affectée par le fléau et les fonctionnaires britanniques font face à la situation avec courage et espoir en l'avenir.

Dans le discours supplémentaire adressé à la chambre des communes, Sa Majesté annonce les projets de loi qui seront déposés. Ils ont trait aux licences et à l'instruction publi-

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Un soldat de la légion étrangère est arrêté sous l'inculpation de trahison.

Saida, 29. — Une affaire d'espionnage vient d'être découverte à Saïda (Algérie).

Un soldat du 2e régiment de la légion étrangère, ancien officier d'infanterie, engagé depuis peu, recevait, par l'intermédiaire d'une dame algérienne, une volumineuse correspondance qu'il entretenait avec les officiers de Saïdabrock.

Trahi par un camarade, il a été arrêté sur mandat du procureur de la république.

Les faits sont reconnus, mais les détails manquent. L'instruction se poursuit.

L'espion avait demandé à partir pour le Maroc, ce qui lui avait été refusé en raison de son trop récent engagement.

LE CARDINAL RICHARD

On lui fera samedi d'imposantes funérailles à Notre-Dame de Paris

Paris, 29. — Les restes du cardinal Richard, archevêque de Paris, décédé hier, ont été exposés aujourd'hui en chapelle ardente à la résidence cardinale. Cinq mille personnes ont défilé devant le catafalque. Le spectacle était très impressionnant. Le corps du prélat défunt était revêtu des ornements pontificaux, et ses mains tenaient un lys blanc.

Le gouvernement ne fera rien pour empêcher la procession et les imposantes funérailles qui ont été arrangées pour samedi. Tous les prélats éminents de France, le clergé de Paris, les sénateurs, membres de la chambre des députés et membres du conseil municipal qui professent la religion catholique, et les fidèles en général, ont été invités à prendre part au cortège funèbre, qui partira de la demeure du prélat pour se rendre à l'église Notre-Dame et on s'attend à une manifestation catholique.

LES SOUS-MARINS AMERICAINS

Le département de la marine, à Washington, décide de faire des expériences sur l'endurance et la capacité des sous-marins.

Washington, 29.—Le département de la Marine procède à une série d'expériences pour démontrer l'utilité des sous-marins et l'opportunité de les adjoindre aux escadres navales. Ces expériences portent sur le développement de la stabilité de ces petits navires dans leurs plongées sous l'eau, sur les moyens de diriger leur course avec une précision convenable sous l'eau et de lancer des torpilles avec une précision suffisante pour pouvoir dans une section déterminée frapper un navire de combat.

Comme endurance, la plus longue course qui ait été effectuée est d'une centaine de milles et l'on s'efforce de trouver les moyens permettant à ces petits navires d'opérer à de plus longues distances de leur base. En effet dans de nombreuses occasions en cas de guerre un sous-marin serait un puissant moyen de défense contre une flotte ennemie. Il appartient aux stratèges de résoudre le problème et de doter ces minuscules bâtiments d'une mobilité suffisante pour qu'ils puissent rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'eux.

Durant la guerre Russo-Japonaise, le Gouvernement russe avait acheté plusieurs sous-marins à un inventeur américain et les expédia à Vladivostok; mais alors ces bâtiments furent envoyés en plusieurs sections qui furent rassemblées ensuite une fois arrivées à destination. Le département de la Marine veut démontrer qu'il est possible pour ces bâtiments de se rendre complets et par leurs propres forces à leur destination quoique lointaine qu'elle puisse être.

On tentera donc de transporter dans le Pacifique une couple de sous-marins du type le plus petit, et si l'expérience réussit, l'exploit sera tenté ensuite par des sous-marins de plus gros tonnage. Le "Shark" et le "Porpoise" ont été choisis pour exécuter ce projet. Ces deux sous-marins sont les premiers qui furent construits dans le pays et leurs dimensions sont restreintes; ils ne jaugent que soixante tonnes et n'ont que quatre-vingt-dix pieds de long.

MORT DE L'HON. ARTHUR PETERS

Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard est mort hier soir. — Une carrière bien remplie

L'honorable Arthur Peters, premier ministre de l'île du Prince-Edouard est mort, hier soir, de la maladie de Bright.

M. Peters naquit en 1854 et succéda à son frère dans ces hautes fonctions.

Il était le fils de feu l'hon. James H. Peters, juge de la Cour Suprême de l'île du Prince-Edouard.

Après avoir fait de fortes études au King's College en Nouvelle-Ecosse, il alla se perfectionner en Angleterre, où il fut admis au barreau. En 1886, on l'entraîna à la législature, et devint un an plus tard leader du nouveau gouvernement libéral, position qu'il occupa jusqu'à son départ.

Ottawa, 29. — Les commissaires des licences viennent d'accorder au Cecil Apartments, près du théâtre Bennett, la licence de Michael Foley, qui avait le Rideau Hotel à New Edinburgh. Cet hôtel a été incendié il y a quelques mois, lors de l'incendie chez Edwards.

Ottawa, 29. — Les commissaires des licences viennent d'accorder au Cecil Apartments, près du théâtre Bennett, la licence de Michael Foley, qui avait le Rideau Hotel à New Edinburgh. Cet hôtel a été incendié il y a quelques mois, lors de l'incendie chez Edwards.

Comme à Montréal

LES ASSUREURS DE LA METROPOLE AMERICAINE PRETENDENT QUE LE SERVICE D'INCENDIE EST INSUFFISANT ET QUE NEW-YORK EST SERIEUSEMENT MENACE DE CONFLAGRATION

(Service spécial du "Canada") New-York, 29.—A la suite d'enquêtes secrètement conduites on a acquis la certitude que le département du Feu à New York se trouve dans des conditions tout à fait défavorables, à tel point que si une grave conflagration venait à se produire, New York se trouverait en danger d'être victime du plus considérable incendie qui ait jamais été enregistré dans l'histoire du monde.

Les membres du bureau d'impulsion de M. George W. Babb, leur président, prennent actuellement toutes les mesures en leur pouvoir pour remédier à cette déplorable situation.

Si une conflagration venait à se déclarer dans le district des affaires, dit M. Babb, et que le département du feu ne puisse s'en rendre maître assez à temps, nous assisterions au plus colossal incendie qui ait jamais été enregistré dans l'histoire du monde. Toutes les compagnies d'assurances opérant à New York à l'exception peut-être de onze ou douze se trouveraient dans l'impossibilité de verser plus de vingt-cinq pour cent.

Une telle conflagration est susceptible de se produire tant que de sérieuses mesures préventives n'auront pas été prises et que les politiciens s'immisceront dans la discipline du département.

Ces craintes ne sont pas uniquement émises par les assureurs, mais aussi par les commerçants et les financiers et tous ceux qui se sont joints à ceulx qui menent l'enquête.

On a constaté en particulier que fort peu des pompes employées par le département du feu sont capables de résister à la pression; qu'elles ont une puissance de moitié inférieure à celle garantie par leurs constructeurs et que le département a été tout désorganisé par les politiciens; que le système de haute pression et le système des alarmes sont notoirement au dessous de ce qu'ils devraient être.

Les membres du bureau des assurances concluent que jamais la situation n'a été aussi gravement alarmante.

LE CLUB LAURIER DE QUEBEC

Il a fait hier le choix de ses officiers.

Québec, 29. — Le club Laurier, de Québec, a fait, hier, le choix de ses officiers pour l'année courante. En voici la liste:

Patron — Le Très-Honorable Sir Wilfrid Laurier; Vice-Patron, l'hon. Lomer Gouin; Président honoraire, Dr. C. E. Côté, député, réélu; Vice-présidents honoraires, MM. Jean Drolet (réélu), Laurent Moisan. Président actif, Jos. Gosselin, M.D., 1er vice-président, Ant. Galipeault, éditeur; 2ème vice-président, J. E. Paradis; secrétaire-archiviste, J. A. Paradis; secrétaire-correspondant, Emile Trudel (réélu); Trésorier, L. T. Armand (réélu); Assistant-trésorier, Ed. Morency (réélu); Secrétaire, Dr. John. Membres du bureau de direction: MM. Jos. Simard, J. N. Beaumont, W. A. Bertrand, P. X. Armand, A. Paymont, J. A. Guerdar, J. Gingras, L. S. Gienac, Jules Patrie, Ed. Savard, Tel. Gagnon, N. Gagnon, Jos. Tancay, Thos. Gagnon et Pierre L'Hérault.

Tous les officiers ont été élus par acclamation.

UNE ŒUVRE NATIONALE

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec a acquis le terrain où reposeront les restes d'Octave Crémazie, au Havre, et y érigea un monument.

Québec, 29. — Grâce au louable esprit d'initiative de son président, l'hon. A. Turgeon, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a réussi à acheter de la municipalité du Havre, le terrain où reposeront les restes d'Octave Crémazie, notre poète national. Elle a fait en même temps l'acquisition du lot voisin et se propose maintenant d'y ériger un monument digne du poète.

L'IMMIGRATION EN AFRIQUE

Le général Smuts jette le cri d'alarme contre les Asiatiques.

Pretoria, 29. — Le général Smuts, secrétaire colonial, dans un discours sur la question asiatique, hier soir, a averti le gouvernement du Natal que s'il continue à permettre l'immigration indienne, le reste du Sud-Africain devra prendre une attitude ferme et aviser le Natal dans les termes les plus énergiques. Autrement, dit-il, l'immigration asiatique encombrera bientôt tout le Sud-Africain.

CHINE ET JAPON

Pékin, 29. — Les propositions du ministère japonais des affaires étrangères relativement à une convention avec la Chine au sujet des télégraphes qui avaient été promises pour le 10 janvier, n'ont pas encore été reçues, et le Japon déclare à la Chine, comme explication, qu'il lui a été impossible de les envoyer à cause de la crise ministérielle à Tokio.

La Chine a actuellement sous discussion les propositions japonaises déjà soumises par le Japon. Ces propositions, cependant, contiennent une demande de privilèges spéciaux, et la Chine craint qu'il lui soit impossible de les accepter, parce que si elle accorde de tels privilèges à une puissance, cela amènera de semblables demandes de la part de toutes les puissances.

La politique suivie par le Japon en ce qui concerne les malles embarrassées le service postal chinois en Mandchourie, et depuis que le Japon a obtenu le monopole du service postal sibérien, il a augmenté considérablement les taux pour le transport par mer des matières postales.

L'IDÉE DE M. BRIAND

Paris, 29. — Répondant à la théorie énoncée par Paul Bourget dans sa pièce, "Le Divorce," dont la première représentation a eu lieu hier soir, Aristide Briand, ministre de la justice et des cultes, se prononce pratiquement en faveur du mariage, à l'essai. Il approuve l'idée de l'évolution graduelle de la doctrine du divorce jusqu'à ce qu'on ait atteint un point où un mariage peut être contracté pour une période spécifique sous les sauvegardes légales protégeant les intérêts des deux parties. Il déclare qu'il est impossible à ceux qui sont sur le point de contracter une union, de connaître le véritable caractère de l'autre partie et qu'il est contre nature et intolérable de s'attendre qu'un couple mal assorti doive traîner une existence misérable parce que les parties se sont trompées en entrant dans les relations les plus importantes de la vie.

La prudence la plus élémentaire vous conseille à chacun de faire un testament.
La Société d'ADMINISTRATION GENERALE
30 RUE SAINT-JACQUES.
Vous bénéficiez ainsi bien des années et des frais à vos héritiers.

18 Piastres Par Semaine

VOUS POUVEZ ECONOMISER DE MONTANT EN EMPLOYANT LE MALAXEUR A BETON RANSOME

Nous vous expliquerons comment économiser ce montant. Venez-nous voir. Nous vendons des Malaxeurs avec ou sans pouvoir. De toutes les capacités. Sur engagements ou "trucks".

Successeurs de feu JAS. COOPER
F. H. Hopkins & Co.,
267-J-N
Tel. Main 3420-3421
New Imperial Bank Bldg
800-7-1-N

VIGOUREUX PLAIDOYER

L'avocat de Thaw, M. Littleton, fait un chaleureux appel au jury en faveur de son client.

New-York, 29. — Martin W. Littleton, le principal avocat de la défense dans la cause de Harry K. Thaw, a demandé aujourd'hui l'acquiescement de son client pour cause de folie, déclarant qu'il ne pouvait concevoir comment le jury pourrait rendre un autre verdict. La preuve sérieuse et sincère de la défense, tendant à établir la folie du défendeur, déclara M. Littleton, n'a eu pour réponse que les moqueries et les insinuations du procureur de district Jérôme. Ces moqueries et ces insinuations ne sont pas la preuve compétente que la loi oblige la poursuite à produire une fois que l'état mental de l'accusé a été mis en question. M. Littleton a à plusieurs reprises demandé au jury de se rappeler que dans une cause de ce genre le fardeau de la preuve repose entièrement sur l'Etat, qui doit établir, au-delà de tout doute raisonnable, que le défendeur est sain d'esprit.

M. Littleton a chaleureusement défendu Evelyn Nesbit Thaw contre les attaques du procureur de district. Il dit qu'il ne pouvait comprendre ce qu'elle a fait, quel grand crime elle a commis, comment après les aveux qu'elle a faits, le procureur de district peut masquer à toutes les règles des convenances et de la décence pour essayer de la détruire et, l'instant d'après, est prêt à embrasser et à caresser une canaille comme Abraham H. Hummel, "la véritable vermine du barreau de New-York".

M. Littleton a insisté pour qu'il n'y ait pas de compromis. Il a affirmé que s'il existe le moindre doute dans l'esprit des jurés, ils doivent en donner le bénéfice au défendeur et l'acquiescer. Il les a suppliés de ne pas se laisser entraîner par le procureur de district à rendre un verdict moindre que celui de meurtre au premier degré.

L'argumentation de M. Littleton a été serrée et impressionnante. Il s'est abstenu de faire appel aux passions des jurés et s'est borné à un exposé logique et sérieux des faits tels qu'établis par la preuve. Le jury l'a suivi avec la plus grande attention, et on admet généralement que M. Littleton a laissé à M. Jerome une rude tâche à accomplir.

LA CRISE PORTUGAISE

Les deux pays continuent à ne pas s'entendre sur les questions pendantes entre eux.

Lisbonne, 29. — La situation politique ne semble pas s'améliorer et la tension entre les partis adverses devient de plus en plus grande. On doute maintenant si le premier ministre Franco sera en état de triompher de ses ennemis républicains et monarchistes, qui se sont coalisés contre lui.

La police continue à rechercher activement de nouveaux complots et de nouveaux conspirateurs. De nombreuses arrestations sont opérées.

Le roi a signé un décret qui autorise pratiquement les tribunaux de police à expulser du pays les personnes suspectes. Cette décision a été prise à cause de l'espace limité dans les prisons, qui sont déjà encombrées. Quelques-uns des chefs de l'agitation seront transportés dans l'île de Timor, dans l'archipel malais.

Il y a eu cet après-midi une émeute politique, au cours de laquelle des coups de feu ont été échangés et un certain nombre de personnes blessées. L'affaire n'a pas duré longtemps, cependant. La police avait été avertie et agit promptement. La foule était armée de revolvers, et le feu fut assez vif pendant quelque temps, mais les manifestants se dispersèrent devant un déploiement de la force armée. Une note officielle dit qu'un certain nombre de personnes ont été blessées mortellement.

BIEN AMERICAIN

Les représentants au congrès applaudissent une prière politique-patriotique de leur chapelain.

Washington, 29. — Un incident extraordinaire s'est produit aujourd'hui à la chambre des représentants. Le chapelain de la chambre avait à peine terminé la prière par laquelle s'ouvre chaque séance, que les applaudissements éclatèrent de toutes parts, accompagnés d'éclats de rire. Voici le texte de la prière faite par le chapelain: "O Dieu Seigneur, accorde-nous, nous vous en supplions, du Jingo, du dogmatisme, du bigot et de tous les autres citoyens non désirables, et donnez-nous à leur place le patriote, l'homme d'Etat, l'homme à l'esprit large, au cœur généreux et viril, afin que votre royaume arrive et que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, pour l'amour du Christ. Ainsi-soit-il."

LA FRANCE MÉDIATRICE

Elle est prête, si Moulay-Hafid le désire, à négocier la paix avec son frère, Abd-El-Aziz.

Paris, 29. — Le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, a annoncé hier soir que le général d'Armée, le commandant des forces françaises au Maroc, a reçu instruction d'informer Moulai Hafid que les Français n'ont pas l'intention d'engager la bataille contre les tribus indigènes à moins que celles-ci soient belligères, et que si Moulai Hafid le désire, la France est prête à agir comme médiatrice entre lui et son frère Abd-El-Aziz en vue de rétablir la paix.

Ces instructions, dit-on, ont été adressées au général d'Armée sur réception d'un rapport à l'effet que Moulai Hafid est prêt à accepter toutes les conditions de paix, excepté à reconnaître Abd-El-Aziz comme sultan de la tribu des Chaouia.

PERILLEUSE ASCENSION

Des aéronautes voient à deux reprises la mort de près.

Canton, Ohio, 29. — Le lieutenant Frank P. Lahm, qui a gagné la coupe dans la course des aéronautes de 1906 à Paris, a été à demi asphyxié par le gaz pendant qu'il aidait au gonflement du ballon "Ohio" hier. Alors que le ballon était aux trois quarts rempli, Lahm et trois compagnons, H. N. Alden, A. Schoenberg et O. Stuhley, s'introduisirent en-dessous afin de tirer le câble d'une valve.

Au moment où les quatre hommes se trouvaient dans cette position, le ballon fut abaissé vers la terre afin de rapprocher le cable. Cette manœuvre eut pour effet de précipiter le gaz vers le sol et de créer une sorte de tourbillon dans lequel furent pris les quatre aéronautes. Schoenberg, Stuhley et Alden réussirent à sortir de leur prison empoisonnée. Mais Lahm fut pris dans les filets du panier et lorsqu'on releva le ballon, on le retrouva sans vie. Il avait aussi reçu une blessure sanglante à la figure. L'air frais le fit cependant revenir à lui en quelques minutes et il annonça sa ferme détermination de faire l'ascension.

Une heure après on largua les amarres et le ballon partait. Mais les aéronautes faillirent encore une fois se faire tuer. Le ballon vint frapper une maison et fut renvoyé de l'autre côté de la rue. L'ancre s'accrocha dans un poteau de téléphone et l'on fut obligé de couper le câble pour que le navire aérien pût reprendre sa course.

Des milliers de personnes ont été témoins de cette ascension périlleuse. Mais les aéronautes ne s'effrayèrent pas pour si peu et s'élevèrent en partant leurs concitoyens avec leurs mouchoirs. Rendu à 800 pieds de hauteur, l'"Ohio" prit la direction nord-est et passait à New-Castle, à une distance de 125 milles, à 3.10 heures p. m.

FATALE MÉPRISE

Un jeune homme accidentellement empoisonné par sa mère.

Québec, 29. — Un jeune homme du nom de Jean a été accidentellement empoisonné par sa mère, à St-Tite des Capes, hier. Il souffrait de fièvres typhoïdes et sa mère, par mégarde, lui a administré une dose d'acide carbonique que lui avait prescrit un médecin. L'infortuné est mort une couple d'heures après dans d'horribles souffrances. Le coroner Jolicœur doit procéder à une enquête, demain matin.

LES FEMMES DANS LA MARINE AMERICAINE

San Francisco, Cal., 29. — Le commandant en retraite, Glaas a avisé le comité d'incorporation de la flotte que le projet de mêler des compagnies de "Native Daughters", parmi les compagnies de marins serait des à mise en vigueur préjudiciable à la discipline. Il déclara, qu'il ne croyait pas que les officiers regardassent le projet favorablement. Le comité décida d'étudier la question plus à fond avant d'écarter si les filles doivent être incorporées avec les matelots, ou si elles doivent former un solide bataillon pour conduire ceux-ci.

ECHOS

EN ALBERTA
La semaine dernière, la législature provinciale de l'Alberta a discuté une proposition de M. Hiebert, que la vente des boissons alcooliques soit prohibée dans la province.

LES LICENCES A TORONTO
Par une résolution adoptée lundi, le conseil de ville de Toronto a restreint le nombre des licences de buvettes à être accordées dans les limites de la cité, au nombre de 110.

CE QUE COUTE UNE LICENCE D'HOTEL A COLLINGWOOD
Par règlement adopté au conseil de ville et sanctionné par le vote des électeurs municipaux, une licence de buvette coûtera désormais, à Collingwood, Ont., la somme annuelle de \$3,500.

A LA LEGISLATURE D'ALBERTA
Le gouvernement de l'Alberta soumet à la Législature un acte en vertu duquel il assume le contrôle des prisons de la province.

L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE AU MANITOBA
On mande de Winnipeg: Il est question parmi les députés provinciaux de l'augmentation de l'indemnité parlementaire et du traitement des ministres.

LE CONTROLE DES CHEMINS DE FER
La conférence des représentants du gouvernement fédéral et de la province d'Ontario, qui eut lieu mardi à Ottawa au sujet du contrôle des chemins de fer, n'a pas donné de solution définitive de la question.

LE CLUB CANADIEN DE QUEBEC
(Correspondance spéciale)
Québec, 29 — Une centaine de nos principaux citoyens se sont réunis, hier soir, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Frank Carrel, du "Daily Telegraph", pour organiser un Club Canadien, à l'instar des organisations de même genre qui existent à Montréal, Toronto, Hamilton, Halifax, en un mot dans toutes les principales villes du Dominion.

LE PROGRES DE L'OUEST
M. R. Bennett, avocat prospère de Calgary qui, aux dernières élections générales, se signala comme un chaud partisan conservateur, était de passage hier à Montréal, de retour d'un voyage en Nouvelle-Ecosse.

INCENDIE A QUEBEC
(Correspondance particulière)
Québec, 29 — Un incendie a détruit vers 5 heures, hier après-midi, près de la gare du Grand-Tronc, à Québec-Sud, ou Pointe-Lévis, une bâtisse à quatre étages en briques, appartenant à M. Th. Morency et occupée par le propriétaire lui-même et trois autres familles, de nom de Turgeon, Judd et A. E. Guay. On en attribue la cause aux déficiences de la cheminée.

AMERICAIN EXTRADE
M. Roucou qui est requis à Philadelphie, pour répondre à l'accusation d'avoir détourné une somme de \$6,000 au détriment d'une maison où il était employé, a été condamné à être extradé, il est parti, hier soir, la gare de deux détectives américains.

PRECOCES CRIMIELS
Ottawa, 29 — Un jeune homme de 17 ans du nom de Frederick Lapierre a été arrêté cet après-midi pour vol de lettres contenant de l'argent.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Fin du débat sur la question japonaise. (Voici la fin de la Lettre Parlementaire de notre correspondant d'Ottawa, qui n'a pu être publiée dans notre numéro d'hier.)

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Ottawa, 29 — Vers deux heures, ce matin, l'hon. M. Lemieux ferma la discussion, après un discours de M. Herrou.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Vu l'heure avancée, nous ne pouvons vous envoyer un long aperçu de son discours. M. Lemieux s'appliqua surtout à démontrer que l'arrangement qu'il a conclu protège le travail canadien contre la concurrence japonaise. Il répéta aussi ce qu'il a dit plus haut, pendant le discours de M. Herrou, au sujet d'Hawaii.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
La gauche prit plaisir à retarder ce discours par des interruptions de toute espèce.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
L'hon. M. Lemieux répondit avec grand succès à ces interruptions et, au milieu de l'enthousiasme le plus vif, prouva à M. Lennox que la lettre du vicomte Hayashi est une promesse formelle de restriction de la part du Japon, et déclara qu'il était heureux pour des députés canadiens comptent pour rien l'assurance écrite d'un ministre du gouvernement japonais.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Les discours de M. Lemieux furent débités avec grande éloquence et furent couverts d'applaudissements.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
M. Lemieux reprocha à M. Borden, en terminant, d'avoir présenté sa résolution quand il sait qu'il n'a plus de résultats connus à l'existence un arrangement encore plus précis et qu'il faut tenir secret. Si Sir John McDonald était à sa place, ce soir, les deux partis approuveraient l'arrangement de Tokio.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Vers trois heures, la Chambre prit le vote.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
L'amendement fut rejeté par un vote de 109 contre 45, donnant une majorité de 55 au gouvernement.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Et la Chambre s'ajourna.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
M. Borden ne dit pas un mot de la question d'Hawaii: et pourtant c'est d'Hawaii que nous sont venus la plupart des Japonais.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
C'est que cette question est parfaitement réglée.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Au Canada, M. Borden prétend que les récentes négociations nous mettent à la merci du gouvernement japonais: au Japon, l'opposition accusera le gouvernement japonais d'avoir été trop généreux.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
O politique!

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Ottawa, 29 — M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, a donné avis qu'il présentera deux bills importants concernant l'amendement du code criminel. L'un pourvoit à des procédures sommaires pour certaines offenses, comme le libelle. Par cet amendement les parties pourraient recevoir une prompt décision au lieu d'être obligées de subir toutes les procédures d'un long procès par jury.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Le second amendement tend à changer la présente clause du code qui rejette comme une offense criminelle l'acte de personnes ou de sociétés essayant de contrôler les prix ou la production de n'importe quel article.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

Lettre parlementaire

COURTE SEANCE DU MERCREDI. — L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX BANQUES POUR L'EXPEDITION DU BLE DE L'OUEST. — AU SENAT: LA REFORME DU SENAT.

(Service spécial au "Canada")
Ottawa, 29 — Malgré la longue veillée d'hier soir et de ce matin, la Chambre était aux deux tiers remplie, cet après-midi, à deux heures, pour l'ouverture de la séance du mercredi, consacrée aux députés.

Un débat de la séance, un grand nombre de questions diverses furent répondues, et plusieurs motions de moindre importance furent adoptées, contrastant avec la longue et substantielle discussion de la nuit passée, sur la question japonaise, qui nous a valu de si excellents discours et s'est terminée par la victoire du gouvernement par une majorité de 55.

Nous vous signalons plus bas quelques-unes de ces questions et motions, toujours si nombreuses les jours de députés, et nous attirons également votre attention sur une excellente remarque de l'hon. M. Pugsley — que nous avons déjà faite dans nos lettres — que certains députés abusent du parlement et du temps des employés civils et posent des questions d'information qu'ils pourraient fort bien se procurer eux-mêmes.

La discussion du jour eut une teinte plutôt académique.

Elle porta sur une demande de M. Foster.

"Orde de la Chambre — Copie de tous papiers, représentations, mémoires et correspondance avec le ministre des Finances de tout autre membre du gouvernement au sujet des banques ou rapportés par le gouvernement, par l'entremise des banques ou conjointement avec elles, en vue de faciliter par un mouvement de fonds le transport des céréales des provinces de l'Ouest du Canada."

M. Foster ne parla que quelques minutes, insistant sur la gravité de la question, et émettant l'opinion que si la crise était telle que le gouvernement devait intervenir, il eût dû requérir l'aide de la Chambre, et donner de la publicité à son intervention.

Il craint que le ministre des Finances ne se soit inquiété que des amis de son parti.

L'hon. M. Fielding répondit brièvement qu'il n'avait aucune objection à la production des copies demandées et qu'il tenait à ce qu'on sache ce qu'il avait passé en cette instance.

La crise était assez forte à un moment donné: le gouvernement ne devait pas attendre. M. Foster: il lui fallait intervenir de suite. Il nia énergiquement qu'aucun intérêt de parti ait pu le gouverner: il agit pour tout le monde, sans distinction.

On croyait que la discussion n'aurait pas si loin: mais M. Sproule ne put maintenir son envie de porter une violente attaque contre le gouvernement, et il s'y mit de grand cœur.

Il parla de la sécurité financière du Canada, que les libéraux ont compromise (ô vérité, que de crimes...); il attribua la crise financière à la politique du gouvernement, se basant sur les arguments en honneur au "Mail and Empire" et à la "Gazette"; il prétendit que les banques doivent être au service de tout le monde, et que le gouvernement essaie de le faire servir à ses propres fins.

M. Schell, de Glenora, montra le ton faux sur lequel venait de chanter le grand chef des orangistes; mais cela n'empêcha pas M. Taylor, le whip tour, de reprendre la charge, en un discours où les gémissements de M. Sproule mûrirent dans les souplesses du "Champion".

C'était presque drôle!

L'hon. M. Paterson s'appliqua à démontrer l'inanité de ces attaques; il se tint surtout au point de vue du commerce, auquel avaient touché les orateurs précédents, et insista, comme on l'a fait précédemment à cette session, sur le fait que la balance entre les exportations et les importations n'est pas un critérium de la situation financière d'un pays.

M. Barr fut le porte-parole suivant de l'opposition, et la discussion se prolongea, ainsi, tout le reste de l'après-midi.

La motion fut adoptée et la chambre s'ajourna.

M. Foster a appris de M. Brodeur que les négociations de Washington ont duré du 23 novembre 1887 au 15 février 1888; celles de la Commission de la mer de Behring du 15 février au 15 août 1892.

Aux questions suivantes de M. Laverge:

1. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'un syndicat japonais a l'intention d'acquiescer des terres dans l'Alberta pour y établir des colons?

2. Dans l'affirmative, quelle attitude le gouvernement entend-il adopter à l'endroit de ce syndicat?

L'hon. M. Oliver a répondu que cette tumeur avait été publiée dans la presse, mais que le gouvernement n'en avait pas été averti; et, en conséquence, aucune attitude n'a été encore envisagée.

L'hon. M. Fisher a averti M. Foster, que c'est déjà la coutume du département de l'Agriculture de diviser les fruits de l'industrie laitière dans l'organisation de ce département.

M. Laverge a reçu cet après-midi, réponse aux questions suivantes:

1. Quels sont les droits de la douane sur l'importation des livres français au Canada?

2. Y a-t-il une réduction de droits sur ces livres avec le nouveau traité français?

Réponse. — 10 10 p.c. ad valorem; 20 5 p.c. ad valorem; il y a donc une réduction de 5 p.c.

M. Laverge a aussi appris de l'hon. M. Brodeur que le poste de télégraphie sans fil (Marconi) à Glace Bay, fonctionne activement et que des milliers de mots ont déjà été reçus et envoyés par cette station.

Nous remarquons spécialement l'adoption des deux motions suivantes: M. GERVAIS — ORDRE DE LA CHAMBRE. — "Copie de toute correspondance, papiers, écrits, plans et lettres entre le gouvernement et la Commission des voies fluviales internationales, d'une part, et la Compagnie de force du Saint-Laurent et la Compagnie de développement du Loug-Sault, d'autre part, concernant le barrage complet du Saint-Laurent dans le voisinage de Cornwall; aussi, copie de tous mémoires, lettres et résolutions de protestations adressés au gouvernement par la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce du district de Montréal, la Fédération Maritime de Montréal, l'Association Maritime du Canada, et autres."

M. SMITH (NANAIMO) — ORDRE DE LA CHAMBRE. — "Copie de toute correspondance, télégrammes ou rapports concernant le refus du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise de donner sa sanction à un bill passé par la législature de cette province en 1907 au sujet de l'immigration et communément cité sous le nom d'Acte du Natal."

AU SENAT
Au sénat, cet après-midi, on a repris la discussion sur la réforme du sénat. Le sénateur T. O. Davis exprime l'opinion qu'actuellement le travail se fait mieux au sénat qu'à la Chambre des Communes. Le sénateur Davis est contre l'abolition du sénat, car celui-ci est la protection de la minorité; il se prononce visiblement en faveur de la représentation égale et de l'électivité du sénat à tous les deux parlements (tous les 10 ans environ).

Le sénateur Wm. Ross, Halifax, reprocha au sénateur Davis d'avoir surtout songé à l'ouest, mais il se prononce pour l'électivité. L'hon. sénateur L. O. David, parla contre l'abolition du sénat, qui est la protection des minorités. Le sénat doit être indépendant et juste. Il ne semble pas être en faveur de la limite des fonctions. Il trouve la proposition du sénateur G. W. Ross, digne d'examen, que la moitié des sénateurs soient nommés par le gouvernement fédéral, et la moitié élus par le peuple.

En terminant, il propose un amendement: Qu'en vue des nombreuses suggestions faites pour la nomination des sénateurs, il n'est pas désirable que le sénat prenne une décision immédiate, mais il faudrait que la législation ait son origine au sénat, que si le ministre puisse présenter et défendre une mesure du gouvernement dans une ou l'autre Chambre.

F. R.

NOTES PARLEMENTAIRES
La question japonaise et M. Borden

Le discours de M. Borden nous a paru plus documenté et laborieux, que convaincant. Les documents n'appelaient pas toujours les conclusions posées.

Nous allons essayer de le montrer par quelques exemples.

Quand M. Borden prétend que nous avons obtenu les concessions commerciales du Japon, en 1907, par nos sacrifices sur la question d'immigration (Art. 1. du traité), il négligeait les lettres et le Consul japonais M. Nossé établissant les intentions de son gouvernement, — intentions de la lettre du vicomte Hayashi réitérant de nous concéder des avantages commerciaux tout en consentant à la libre restriction de l'émigration japonaise au Canada.

M. Borden attribue les "apparentes" concessions obtenues à Tokio, à l'ambassadeur anglais, Sir Claude Macdonald; mais il accable le gouvernement sans réserve du traité de 1907.

Pourtant, ce traité comme les récentes négociations ont été conclues de la même façon; mais c'est l'habitude du chef de l'Opposition d'attribuer à d'autres les actes du gouvernement qu'il ne sait comment blâmer.

Où bien le gouvernement japonais a manqué de bonne foi, dit M. Borden, ou bien l'entente tacite qu'on dit avoir existé en 1907 était insuffisante, et alors c'est le gouvernement canadien qui est coupable de négligence; or M. Lemieux dit que le gouvernement japonais a agi avec bonne foi; donc:

Cet inéquitable dilemme s'évanouit par la seule présence des compagnies d'émigration japonaises, et des flots d'immigrants venus d'Hawaii; les premiers agissaient en trompant le gouvernement japonais, et les seconds sont hors de son contrôle.

En mettant ces faits au jour, la récente enquête permet une action plus effective.

M. Borden cite avec emphase un arrêté du Conseil du gouvernement conservateur canadien de 1895, où il était dit que le Canada n'accéderait au traité de 1894 (Anglo-Japonais) que si l'on consentait au Japon à la restriction de l'émigration.

Cela était fort beau, mais n'a produit aucun résultat, connu nous le disions plus haut.

En 1907, le Canada a accédé au traité qui nous valut d'importants avantages commerciaux; et quelques mois plus tard, en sous-main, obtenu la restriction voulue.

Il importe à M. Borden de préférer l'impulsive mesure de ses amis de 1895.

M. Borden dit que la lettre du vicomte Hayashi ne contient que des promesses libres, que le Japon peut révoquer.

C'est précisément ce que voulait la politique libérale: une restriction volontaire du Japon, et non du Canada.

Le Canada, poussé à l'extrême, pourrait exercer son droit de contrôle; qu'il n'a jamais songé à abdiquer; mais il préfère, diplomatiquement, se reposer sur la bonne foi du Japon.

Cela est de la saine et large politique.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN

Fin du débat sur la question japonaise. (Voici la fin de la Lettre Parlementaire de notre correspondant d'Ottawa, qui n'a pu être publiée dans notre numéro d'hier.)

(Service spécial au "Canada")
Ottawa, 29 — Vers deux heures, ce matin, l'hon. M. Lemieux ferma la discussion, après un discours de M. Herrou.

Vu l'heure avancée, nous ne pouvons vous envoyer un long aperçu de son discours. M. Lemieux s'appliqua surtout à démontrer que l'arrangement qu'il a conclu protège le travail canadien contre la concurrence japonaise. Il répéta aussi ce qu'il a dit plus haut, pendant le discours de M. Herrou, au sujet d'Hawaii.

La gauche prit plaisir à retarder ce discours par des interruptions de toute espèce.

L'hon. M. Lemieux répondit avec grand succès à ces interruptions et, au milieu de l'enthousiasme le plus vif, prouva à M. Lennox que la lettre du vicomte Hayashi est une promesse formelle de restriction de la part du Japon, et déclara qu'il était heureux pour des députés canadiens comptent pour rien l'assurance écrite d'un ministre du gouvernement japonais.

Les discours de M. Lemieux furent débités avec grande éloquence et furent couverts d'applaudissements.

M. Lemieux reprocha à M. Borden, en terminant, d'avoir présenté sa résolution quand il sait qu'il n'a plus de résultats connus à l'existence un arrangement encore plus précis et qu'il faut tenir secret. Si Sir John McDonald était à sa place, ce soir, les deux partis approuveraient l'arrangement de Tokio.

Vers trois heures, la Chambre prit le vote.

L'amendement fut rejeté par un vote de 109 contre 45, donnant une majorité de 55 au gouvernement.

Et la Chambre s'ajourna.

M. Borden ne dit pas un mot de la question d'Hawaii: et pourtant c'est d'Hawaii que nous sont venus la plupart des Japonais.

C'est que cette question est parfaitement réglée.

Au Canada, M. Borden prétend que les récentes négociations nous mettent à la merci du gouvernement japonais: au Japon, l'opposition accusera le gouvernement japonais d'avoir été trop généreux.

O politique!

Ottawa, 29 — M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, a donné avis qu'il présentera deux bills importants concernant l'amendement du code criminel. L'un pourvoit à des procédures sommaires pour certaines offenses, comme le libelle. Par cet amendement les parties pourraient recevoir une prompt décision au lieu d'être obligées de subir toutes les procédures d'un long procès par jury.

Le second amendement tend à changer la présente clause du code qui rejette comme une offense criminelle l'acte de personnes ou de sociétés essayant de contrôler les prix ou la production de n'importe quel article.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

M. Gervais demande que cet acte soit légalisé et que des procédures ne puissent être prises que dans le cas où les prix seraient augmentés d'une manière indue et que le but du monopole serait de restreindre la production.

"APENTA"

Le plus sûr de tous les Purgatifs de Famille.

L'EAU D'APENTA est le plus précieux et le plus sûr des laxatifs et purgatifs à cause de sa RICHESSE en purgatifs salins naturels.

REFORMES JUDICIAIRES CONTRE LA TUBERCULOSE

De nombreuses conférences sont organisées pour l'automne. — Exposition d'articles anti-tuberculeux.

Les membres de la société anti-tuberculeuse se sont réunis hier après-midi au No 189 rue Dorchester ouest. Il s'agissait de former les différents comités pour la grande exposition et les conférences qui seront données l'automne prochain.

A cette exposition, on pourra se faire expliquer les différents moyens de préservation contre la terrible maladie de la tuberculose.

Des exhibits de toutes sortes pourront être examinés comprenant des systèmes de ventilation, de stérilisation. On pourra voir en détail tout ce qu'il faut pour l'aménagement d'un sanatorium.

Le Dr Barr, secrétaire de l'exposition internationale de Louisville, Ky., a promis de faire tout en son pouvoir pour que les exhibits soient envoyés à Montréal.

L'avant-midi sera consacré aux enfants. Comme cette exposition sera tenue à l'Aréna, tous les enfants de la ville pourront s'y rendre.

La question est d'ailleurs vivante pour eux; c'est dans l'enfance qu'on est à l'école, que l'on est le plus exposé à contracter les germes de la tuberculose. Les parents devront se faire un devoir d'envoyer leurs enfants entendre les médecins les plus expérimentés indiquant les moyens à prendre pour conserver leur santé et devenir des hommes robustes.

L'après-midi tout le monde est invité. Il y aura alors des conférences sur la pathologie, avec vues cartées et modèles. On enseignera aux dames comment tenir leurs maisons toujours dans un état hygienique. On leur montrera quels soins elles doivent prendre de leurs petits enfants. On traitera surtout de l'hygiène en tout et partout.

Comme agrément, des demoiselles seront chargées de fournir aux visiteurs des rafraîchissements hygiéniques.

La salle sera aussi ouverte le soir pour les personnes travaillant pendant le jour. Le comité d'organisation espère que toutes ces personnes, surtout les jeunes filles qui sont enfermées de longues heures privées d'air pur, viendront le soir apprendre les moyens à employer pour que leur travail leur soit le moins nuisible possible.

Les docteurs LaFayette Adams et Harding ont été chargés de l'organisation générale de ces séances. C'est dire que tout ira bien.

UN VOL AU GRAND-TRONC
Le gardien blesse un des voleurs que la police retrouve à l'hôpital Notre-Dame.

Un drame s'est déroulé mardi soir dans la cour du fret de la compagnie du Grand Tronc à Saint-Henri, près des rues Ambrose et Green.

Le nommé Albin Gosselin, vieux cheval de retour bien connu de la police, faisait le guet tandis que ses complices étaient en train de dévaliser un wagon chargé de grain, se trouvant dans la cour du fret du Grand Tronc. Le gardien de nuit de cette compagnie, M. Sam H. Symonds, faisant sa ronde, étant venu à Gosselin près du wagon en question, Gosselin l'assailit à l'improviste, lui prit ses compagnons venaient lui prêter main forte. Le gardien se voyant en danger, fit à deux reprises usage de son revolver, et Gosselin fut atteint de deux balles dans le bas ventre. Ses compagnons prirent la fuite en emportant avec eux le blessé qu'ils conduisirent à son domicile, 41 rue St-Ambrose.

Le poste de police du No 17, prévenu du drame, envoya sur les lieux les constables Gabaud et Boudrias. Mis au courant de ce qui venait de se passer, ils fouillèrent tous les coins sombres de la cour sans découvrir la personne. Ils ne trouvèrent qu'une casquette en drap noir qu'ils regardèrent comme pièce à conviction.

Plus tard, vers minuit, le Dr L. Blanc, No 1627 rue Notre-Dame ouest, avertissant la police qu'il avait découvert après d'un nommé Gosselin, et que vu la gravité de son état, il avait envoyé à l'hôpital Notre-Dame.

Le sergent Gagné se rendit à l'hôpital. Il vit Gosselin et apprêta la gravité de son état. Immédiatement, il avertit le bureau des détectives, le limier Samson reconnut Gosselin comme un ancien repris de justice, comme sa mort semblait imminente. Comme sa mort semblait imminente, il mit le magistrat Lafontaine au courant de l'affaire. Ce dernier descendit immédiatement à l'hôpital, où il eut une entrevue avec lui, le détectif Samson et le blessé.

Gosselin a déjà été condamné à la prison.

Hier soir l'état du blessé inspira toujours de grandes inquiétudes, mais n'avait pas empêché le Dr Lafontaine de se rendre à l'hôpital, où la police n'avait pas encore opéré d'arrestation.

MEMOIRES COURTES EN 6 A 16 JOURS
L'ONGUENT "PAZO", est garanti de guérir tout cas d'émorrhoides aiguës, obstinées, saignantes ou profusives, en 6 à 14 jours, ou l'argent est rendu. 50c.

AMERICAIN EXTRADE
M. Roucou qui est requis à Philadelphie, pour répondre à l'accusation d'avoir détourné une somme de \$6,000 au détriment d'une maison où il était employé, a été condamné à être extradé, il est parti, hier soir, la gare de deux détectives américains.

PRECOCES CRIMIELS
Ottawa, 29 — Un jeune homme de 17 ans du nom de Frederick Lapierre a été arrêté cet après-midi pour vol de lettres contenant de l'argent.

LE VOTE SUR LA MOTION BORDEN
Fin du débat sur la question japonaise. (Voici la fin de la Lettre Parlementaire de notre correspondant d'Ottawa, qui n'a pu être publiée dans notre numéro d'hier.)

(Service spécial au "Canada")
Ottawa, 29 — Vers deux heures, ce matin, l'hon. M. Lemieux ferma la discussion, après un discours de M. Herrou.

Vu l'heure avancée, nous ne pouvons vous envoyer un long aperçu de son discours. M. Lemieux s'appliqua surtout à démontrer que l'arrangement qu'il a conclu protège le travail canadien contre la concurrence japonaise. Il répéta aussi ce qu'il a dit plus haut, pendant le discours de M. Herrou, au sujet d'Hawaii.

La gauche prit plaisir à retarder ce discours par des interruptions de toute espèce.

L'hon. M. Lemieux répondit avec grand succès à ces interruptions et, au milieu de l'enthousiasme le plus vif, prouva à M. Lennox que la lettre du vicomte Hayashi est une promesse formelle de restriction de la part du Japon, et déclara qu'il était heureux pour des députés canadiens comptent pour rien l'assurance écrite d'un ministre du gouvernement japonais.

Je vous dirai que j'ai eu l'occasion de prescrire différentes fois le BOVRIL, dont je me suis toujours très bien trouvé. Dr. L. ARNOLD, 19 Rue St-Eloi, LIEGE, BELGIQUE.

LA POLICE DU NORD-OUEST rapport de ses opérations. — Elle est très insuffisante, déclare le commissaire Perry.

L'HOPITAL ROYAL VICTORIA Le conseil des gouverneurs tient son assemblée annuelle.

Ottawa, 29. — Le rapport des opérations de la police monté du Nord-Ouest pour l'année se terminant le 31 octobre a été publié aujourd'hui. Il montre les travaux aussi divers qu'accomplis par les six cents policiers répandus sur tout l'ouest depuis la frontière américaine jusqu'à l'Océan Arctique.

Les gouverneurs de l'hôpital Victoria se sont réunis, en assemblée annuelle, sous la présidence de M. Angus. M. E. Webster, surintendant, a soumis son rapport qui montre que la situation financière de cette institution est des plus satisfaisantes.

Le nombre des malades admis pendant l'année 1937 est de 3,398. Sur ce nombre, 1,994 étaient protestants, 1,071 étaient catholiques, 299 hébreux et le reste de diverses religions; 1,656 furent admis gratuitement. Les journées de traitement de l'hôpital forment un total de 81,402. Pendant l'année, 3,404 malades ont été libérés, sur ce nombre, 1,897 furent guéris, 1902 furent mieux, 165 stationnaires, 123 non traités et 217 moururent; sur ces 217 décès, 71 eurent lieu dans les 48 heures qui suivirent leur admission.

L'ambulance fit 1,128 voyages. Les revenus pour l'année furent de \$168,381.04 et les dépenses ordinaires atteignent le chiffre de \$706,610.09. La moyenne de la dépense par jour, et par malade a été de \$1.79.

SUR LE GRAND TRONC Amélioration dans le service Chicago-Boston.

Le conseil des gouverneurs de l'hôpital Victoria se sont réunis, en assemblée annuelle, sous la présidence de M. Angus.

La compagnie du Grand Tronc toujours désireuse d'améliorer son service et de donner le plus de confort possible aux voyageurs, vient d'attacher aux trains voyageant de Chicago à Boston et passant par Toronto et Montréal, le dernier type de wagons Pullman et de wagons dortoirs. Ces wagons comprennent 12 compartiments. L'intérieur est fini en acacia de la plus belle marque. Il n'y a pas de travail de découpeure, mais sur la surface plane des murs, on peut admirer de délicieux dessins formant panneaux autour des lits.

Un pseudo-capitaine anglais qui quitte ses hôtels sans payer sa note. J. P. Goodair dit Charles Sinclair, un individu égaré ment rétro, se disant capitaine dans l'armée anglaise, a été arrêté pour faux. Il eut ses appartements pendant quelque temps à l'hôtel Welland, puis au St. Lawrence Hall, mais il appert qu'il oublia de payer.

IL SOUFFRAIT DE TROUBLES NERVEUX ET FARDIQUES DEPUIS CES DIX DERNIERS ANNEES. Le cœur est actionné par deux organes nerveux, une organisation qui assure l'autre qui ralentit son action. L'action propre de ces nerfs, si absorbée par la bonne fonction du cœur, donne lieu à la condition générale du système nerveux.

M. D. Bailly, ostéopathe à l'Université McGill, est mort hier matin à l'âge de 77 ans à son domicile, 87 rue Avignon. M. Bailly était né à Villars-en-Arthies, département de Seine-et-Oise, en France. Il demeurait au Canada depuis 23 ans.

LE SOUFFRAIT DE TROUBLES NERVEUX ET FARDIQUES DEPUIS CES DIX DERNIERS ANNEES. Le cœur est actionné par deux organes nerveux, une organisation qui assure l'autre qui ralentit son action. L'action propre de ces nerfs, si absorbée par la bonne fonction du cœur, donne lieu à la condition générale du système nerveux.

Le conseil des gouverneurs de l'hôpital Victoria se sont réunis, en assemblée annuelle, sous la présidence de M. Angus.

POUR LA MAIRIE

Les assemblées de l'hon. M. Roy et de M. Payette, hier soir. — Incident de la salle municipale de St-Henri. — Convocations.

Une sensation bien facile à comprendre a été causée hier soir dans le camp des citoyens de St-Henri, lorsque la nouvelle se répandit vers 7 heures du soir, que la salle de l'hôtel-de-ville, louée et payée par les organisateurs de l'élection de l'hon. P. H. Roy ne serait pas ouverte au public. Renseignements pris, la chose, toute incroyablement qu'elle fût, fut confirmée par le gardien de l'hôtel-de-ville, qui, a-t-il dit, avait reçu l'ordre formel de personnes qu'il ne voulait pas nommer, de ne pas ouvrir la salle.

CLUB PAPINEAU

L'honorable P. Roy et l'échevin L. Payette sont invités à venir adresser la parole. Il y aura, ce soir, le 30 courant, à 8 heures, assemblée de ce club, à la salle Dionne, au No 784 de la rue Ste-Catherine Est.

Hier soir eut lieu à la salle Neault, coin des rues Guy et Notre-Dame une grande assemblée en faveur de la candidature de l'échevin J. H. Nault. MM. Ernest Lemire et Patrick Connolly furent nommés présidents conjoints.

LE TELEPHONE AU MANITOBA

Si jamais le gouvernement abandonne cette exploitation, il ne pourra la céder à d'autre qu'à la compagnie Bell.

LA MAIRIE

Assemblée contradictoire demain soir au Monument National. C'est demain soir, vendredi, et non samedi, comme il avait d'abord été annoncé, qu'aura lieu, au Monument National, l'assemblée contradictoire convoquée par l'hon. M. Roy.

IMPORTANT DECLARATION

La mairie et les ouvriers textiles. Les ouvriers textiles, qui sont pour la plupart, propriétaires ou locataires, sont aussi intéressés, et n'importe qui, à ce que le fauteur de la mairie, soit occupé par un homme honnête, dévoué, capable, populaire, influent.

EN DE MAUVAIS DRAPS

Un pseudo-capitaine anglais qui quitte ses hôtels sans payer sa note.

L'ECHEVIN PAYETTE

Candidat à la mairie. Voici quelques-uns des principaux citoyens qui ont signé les requêtes, priant l'échevin Payette de se porter candidat à la mairie.

UNE REPONSE DE M. PAYETTE

A SON ADVERSAIRE, M. ROY. Monsieur, J'accepte votre invitation à une assemblée contradictoire, samedi soir, au "Monument National", mais à la condition déjà établie, savoir qu'il y aura discussion sur le droit de réplique pendant un quart d'heure.

LES INGENIEURS CIVILS

Banquet au Windsor. Hier soir au Windsor sous la présidence de M. McLea Walbank a eu lieu le banquet annuel de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils.

SAINT-FLAVIE

Correspondance spéciale. Ste-Flavie, 29. — Le 16 février prochain des fêtes seront organisées à l'occasion de la béatification d'un orgue, à l'église N.-D. Mont-Joli, Mgr Blais, évêque du diocèse de Rimouki, sera présent, ainsi qu'un autre prêtre.

L'ASSOMPTION

Correspondance spéciale. L'Assomption, 29. — Le Dr Geoffroy a été élu à l'unanimité, maire de la ville de l'Assomption.

SAINT-CESAIRE

Correspondance spéciale. St-Césaire, 29. — Pierre Denis, maire du village de St-Césaire, qui a été nommé percepteur du revenu provincial à St-Hyacinthe, il y a un an, a vendu sa propriété à M. Joseph Hadeau, ex-maire de St-Jacques. M. Denis ira rester définitivement à St-Hyacinthe au printemps prochain.

NOUVEAU REMÈDE DE LA HERNIE

Nouvelle application scientifique, s'ajustant toujours parfaitement — à toute grandeur de personne — facile, confortable, ne glissant jamais, pas de ressorts ni de plombs — coûte moins cher que les trousseaux ordinaires. — Faites pour hommes, femmes et enfants.

Je l'envoie sur approbation — Vous la portez. — Si vous n'en êtes satisfait, je remets l'argent.



Jas. Britton, Guebi de la hernie par G. E. Brooks.

de corps sans aucun choc ni heurt, et coûte moins qu'un bandage ordinaire. J'ai mis le prix si bas que quiconque, riche ou pauvre peut l'acheter, et je le garantis absolument. Je le fais à votre ordre — sous l'adresse — vous le payez, et si elle ne vous satisfait pas, renvoyez-la moi et je vous rendrai votre argent. C'est la question la plus juste qui ait jamais été faite par un spécialiste pour la hernie. Les banques ou tout citoyen de Marshall, vous dira que c'est la manière de faire des affaires — toujours absolument correcte.

W.H. Scroggie LIMITED Rues Ste-Catherine, Université et Victoria SECTION DES OCCASIONS--3e étage Offres spéciales—Avant-dernier jour de la Vente de Janvier

Conseils aux Eleveurs et aux Cultivateurs. Un livret portant le titre ci-haut et traitant sur les propriétés d'engraisement et de fertilisation de divers produits nutritifs est à la disposition de ceux qui en feront la demande.

CANADA LINSEED OIL MILLS, LTD., 1224 Est Rue Notre-Dame, MONTREAL, QUE.

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd. 83 rue Colborne Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Aigles et Plaques de toutes sortes.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE. Un surintendant étrangement introuvable. Sur l'invitation de l'échevin Lévy, la Commission de l'Hôtel-de-Ville s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Labrecque.

LE BUREAU DE CONTROLE IGNORE. La commission de l'aqueduc prépare ses crédits pour 1938. Ottawa, 29. — Le comité de l'aqueduc a décidé hier soir d'ignorer les ordres du bureau de contrôle et de préparer les crédits dont il a besoin pour son administration en 1938.

BENITO SYLVAIN A QUEBEC. Québec, 29. — Le comité local de l'organisation canadienne pour le relèvement de la race noire, institué par le commandant Benito Sylvain vient d'être organisé. Son honneur le Lieutenant-Gouverneur et Lady Jetté ont accepté la présidence honorifique. Les vice-présidents honoraires sont le juge et Mme Cimou, M. J. G. Garneau, maire de Québec, et le Surintendant de l'Institution Publique M. Boucher de la Bruère. Le président actif est le juge en chef Sir François Langellier. Les vice-présidents sont Mme J. Geo. Garneau et le Sénateur Choquette. Le trésorier est M. P. B. Dumoulin, la secrétaire générale, est Madame Talbot avec l'assistance de Mme d'Hellencourt et de Mlle Mathilda Casgrain, comme sous-secrétaires. On a choisi comme organisatrices, Mesdames A. Tasche-

LES AMÉRICAINS A MANILLE. Arrivée de transports chargés de munitions. — Mouvements des principales unités de l'escadre américaine dans le Pacifique. (Service spécial de "Canada") Manille, P. I., 29. — Le "China" de San Francisco, et le "Verona" de New-York, sont arrivés mardi avec une grande cargaison d'équipement, consignée au Corregidor des fortifications.

LE ROSE QUESNEL EST LE ROI DES TABACS

Le Canada

MONTREAL, 30 janvier 1908

LA NATION CANADIENNE

Et la question de l'immigration japonaise

La politique du gouvernement Laurier sur l'immigration japonaise a été approuvée à la Chambre des Communes par un vote de 100 contre 45, soit une majorité de 55 voix; plus de deux voix contre une.

Et nous sommes fermement convaincus qu'elle est approuvée dans le pays par une majorité plus grande encore.

M. R. L. Borden n'a pas été heureux dans cette attaque absolument partisane et aveugle contre une politique qui a réuni l'approbation, non seulement de la majorité de la Chambre et de toute la députation de la Colombie Anglaise, mais celle des autorités impériales, et de l'opinion publique étrangère, impartiale et désintéressée.

A cette politique large, diplomatique, nationale, l'opposition n'a su opposer qu'une mesquine critique de village, qui ne sait tenir compte que des préjugés de clocher.

Encore une nouvelle preuve que les conservateurs, encoûtés dans les vieilles idées d'autrefois, ont perdu contact avec l'opinion publique et n'ont pas suivi le développement de l'idée canadienne, du sentiment d'autonomie, de la conscience que nous avons de plus en plus d'être une nation, en face des autres nations, et une des nations-sœurs qui composent l'Empire Britannique.

Leur conception trop étroite n'a encore saisi ni l'ampleur de cette nouvelle situation que le Canada doit, surtout, à la diplomatie et au prestige de Sir Wilfrid Laurier, ni les responsabilités qu'elle comporte.

Et le rôle que le Canada est désormais appelé à jouer sur la scène du monde; la grandeur et la délicatesse des moyens diplomatiques dont il aura à faire usage, la dignité d'attitude qu'exigent les rapports internationaux, sont des choses trop élevées, trop distantes pour que leur vision de myopes puisse y atteindre.

La nation canadienne est l'œuvre du parti libéral et de son chef, Sir Wilfrid Laurier; son essor et son expansion n'auront lieu qu'à la condition qu'elle reste sous la direction du parti qui lui a donné l'existence.

Et les récentes élections nous prouvent que le peuple a bien compris cette nécessité.

LES AFFAIRES EN 1908

La construction des chemins de fer

Le Pacifique Canadien vient de se faire autoriser à émettre de nouvelles actions au montant de \$24,600,000.

Le Canadian Northern vient de plaquer en Angleterre des obligations au montant de \$16,000,000.

Sur sa première émission de \$30,000,000 d'obligations, le Grand-Tronc-Pacifique a encore entre les mains \$18,000,000.

Les travaux du Transcontinental National, exécutés par le gouvernement fédéral vont nécessiter la dépense en 1908, d'environ \$30,000,000.

RECAPITULONS

Pacifique Canadien	\$24,600,000
Canadian Northern	16,000,000
Grand-Tronc-Pacifique	18,000,000
Transcontinental	30,000,000
Total	\$88,600,000

C'est-à-dire que, pendant l'année 1908, il va être dépensé près de \$90,000,000 en construction de chemins de fer au Canada.

En calculant que la moitié de cette somme soit employée à l'achat de matériel, il resterait encore une somme de \$45,000,000 qui irait à payer la main-d'œuvre au Canada.

Ces \$45,000,000 resteront dans le pays, puisqu'ils seront dépensés en denrées alimentaires, à l'avantage de nos cultivateurs, en vêtements, lingerie, chapellerie, chaussures, etc., à l'avantage de nos ouvriers.

Il y a donc devant nous, pour l'année 1908, une perspective de travail, de commerce, de prospérité, pour tous les éléments de la population, comme on n'en avait jamais vu du temps des conservateurs.

Quartier Centre

Le "Canada" se fait un devoir de demander à tous les électeurs du quartier Centre, sans distinction de parti et nationalité, de donner leurs suffrages à M. Honoré Mercier.

M. Mercier a servi les intérêts de la ville, pendant deux ans, avec dévouement et avec intelligence.

Son rôle à l'hôtel de ville a été utile et honorable.

Traitement d'institutrices

A Toronto, le minimum du salaire des institutrices a été jusqu'ici de \$400 et le maximum de \$850. Depuis quelque temps un débat s'est engagé à l'effet d'augmenter et le minimum et le maximum.

A sa dernière séance, le comité de finance de la commission scolaire de Toronto, aurait adopté une résolution portant à \$500 le minimum actuel qui est de \$400. On n'a pas encore statué sur le maximum que le "News", entre autres, voudrait voir porté à \$1,000.

Dans les villes de la province de Québec, s'il faut en croire le rapport du surintendant de l'instruction publique, à la page 23, la moyenne du traitement des institutrices est de \$170 pour les écoles élémentaires catholiques et de \$198 pour les écoles modeste et académiques catholiques.

Pareils chiffres se passent de commentaires.

1895-1907

En 1895, nous rappelle M. R. L. Borden, le gouvernement conservateur d'Ottawa a adopté un arrêté du conseil déclarant que le Canada ne donnerait son adhésion au traité anglo-japonais de 1894, que si le Japon consentait à laisser le Canada libre de rétroceder à son gré l'immigration japonaise.

Qu'en est-il résulté? Que le marché du Japon nous a été fermé, tandis qu'il était ouvert à nos plus redoutables concurrents, les Etats-Unis, jusqu'au traité de 1907.

Pour avoir le droit d'empêcher les Japonais d'émigrer au Canada, les

conservateurs ont préféré perdre les avantages commerciaux qui découlaient du traité de 1894.

Et l'on remarquera que, en 1894, le Japon n'avait ni les prétentions actuelles d'être une grande puissance mondiale, ni le prestige de ses victoires sur la Russie, sur lequel ses prétentions sont solidement appuyées.

Si le Japon a refusé de traiter avec nous en 1894, sauf à de conditions inacceptables, il est facile de comprendre qu'il eût refusé encore plus énergiquement en 1906-1907.

Le gouvernement libéral, qui tenait à nous ouvrir le marché du Japon, a négocié en 1906 le traité qui a été sanctionné en 1907, en substituant à la clause humiliante que les conservateurs voulaient imposer, une entente par laquelle le Japon s'engageait volontairement à faire ce que les conservateurs voulaient lui imposer comme une obligation.

En somme, nous avons obtenu les avantages commerciaux que les conservateurs n'ont pu atteindre et en même temps, une restriction volontaire de la part du Japon, de l'immigration du travail japonais.

Le traité de 1907 nous a donné les avantages recherchés et la restriction demandée. Les conservateurs, en 1895 n'avaient obtenu ni les uns ni l'autre.

Et il faut être tory jusque dans la moelle des os, c'est-à-dire aveugle et borné pour tout ce qui n'est pas tory, pour préférer, comme le fait M. Borden, la politique conservatrice sur cette question — et sur bien d'autres — à la politique libérale.

Le canal de la baie Georgienne

Nos concitoyens d'Ottawa et du nord-est d'Ontario se montrent très désireux de voir construire le canal de la Baie Georgienne. Ceux de Montréal ne sont pas moins intéressés à cette construction, qui doit rapprocher Montréal de Port William de 414 milles ou de deux jours de voyage.

Inutile de dire que ce projet intéresse grandement le gouvernement fédéral, qui fait faire depuis deux ans des études spéciales sur le coût probable et les possibilités commerciales.

Du résultat de ces études dépendra probablement la décision qu'il

prendra, mais en attendant, il est bon de faire remarquer que nos voisins des Etats-Unis se remuent énergiquement pour améliorer leurs propres canaux qui souffrent déjà de la concurrence de nos voies fluviales actuelles.

L'élargissement et le creusement du canal Erie, la création d'un nouveau canal du lac Michigan au lac Erie, le creusement et l'élargissement du canal de drainage de Chicago, qui mettrait en communication les grands lacs avec le golfe du Mexique, voilà des entreprises que les Etats-Unis exécuteront un jour ou l'autre et qui pourraient nous enlever une bonne partie du trafic de nos canaux du St-Laurent.

Avec le canal de la Baie Georgienne, nous pourrions offrir au trafic de l'Ouest — qui augmente en volume chaque année — une voie plus rapide et plus économique que toutes celles-ci.

La question est donc simplement celle-ci: le canal est-il praticable, physiquement, financièrement et commercialement?

Le progrès de la Nouvelle-Ecosse

Dans un pays immense comme le nôtre où les provinces dépassent en étendue, bien des florissants royaumes d'Europe, on a quelque peine à embrasser d'un seul coup d'œil, les progrès qui s'accomplissent de l'Atlantique au Pacifique.

En ces dernières années, c'est l'Ouest canadien qui a attiré l'attention générale. L'expansion soudaine et merveilleuse des provinces de la prairie a, un temps, éclipsé le progrès moins éclatant, mais rapide, mais non moins sûr des vieilles provinces de l'Est.

Aussi n'est-ce pas sans un peu de surprise que nous apprenions, ces jours derniers du "Halifax Chronicle" que la valeur totale des produits naturels et manufacturés de la Nouvelle-Ecosse a atteint l'année dernière, le chiffre de \$107,000,000, c'est-à-dire une dizaine de millions de plus que la valeur de la récolte de l'Ouest.

Dans la liste que publie le "Chronicle", nous relevons, parmi les plus importants, les items suivants:

Articles manufacturés	\$39,800,000
Produits de la ferme	23,000,000
Charbon	13,875,000
Acieries	12,250,000
Pêcheries	9,200,000
Industrie forestière	3,750,000

Cent neuf millions sont engagés dans des entreprises industrielles et demi, dans les banques à charte de la province, et les dépôts faits dans les banques d'épargne atteignent le total de \$43,000,000.

Tous ces chiffres-là appellent élogieusement que la Nouvelle-Ecosse est une des provinces les plus fécondes en ressources de toutes sortes de notre Dominion. Baigné par des eaux où le poisson pullule, couvert de forêts splendides, son territoire de 20,000 milles carrés recèle le plus important gisement de houille au monde et de riches dépôts d'or, d'argent, de fer, d'antimoine, de cuivre, de manganèse, de gypse. Et pour exploiter toutes ces richesses, la Nouvelle-Ecosse a à sa disposition des chutes d'eau abondantes. Aussi les néo-écossais qui longtemps considèrent les Etats de la Nouvelle-Angleterre comme leur terre promise, se sont-ils mis plus résolument que par le passé, en ces dernières années, à la tâche patriotique de développer leur province.

Le département des industries et de l'immigration créé par le gouvernement provincial, joue un rôle important dans le mouvement d'expansion industrielle, agricole et commerciale, de la province et on prévoit qu'avant longtemps la Nouvelle-Ecosse attirera à elle une large part de l'immigration européenne qui s'est en ces derniers temps exclusivement dirigée vers l'Ouest.

Coups de plume

Au Nouveau-Brunswick, la politique provinciale ne connaît pas les divisions de parti. On n'y est ni libéral ni conservateur. Il n'y a que les partisans du ministère et ses adversaires — les "contents" et les "pas contents." Et la chose étonnante, c'est que les "pas contents" sont en minorité.

La différence entre la politique conservatrice et la politique libérale, dit avec raison l'hon. M. Fisher, c'est que la première est une petite politique de petits hommes et d'esprits mesquins; et la seconde, une politique vaste, d'idées hautes, d'esprits larges et éclairés.

L'Australie discute en ce moment le problème de la conscription. La grande nation-sœur se trouve si isolée, géographiquement, du reste de l'empire, qu'elle se voit, obligée de se pourvoir d'une flotte à elle et d'une armée permanente. Elle a aussi, avec les Japonais et les Hindous des difficultés qui la tiennent en quelque sorte hors du cercle impérial. Comme elle a une politique internationale à elle, qui ne tient compte que de ses intérêts.

Rien de plus déprimant qu'une migraine; rien de plus énervant qu'un mal de tête: pour en être quitte vite, prenez une tablette de "HEB-RITE".

réts ou de ses préjugés, il lui faut nécessairement se créer une défense à elle.

Les documents originaux demandés par M. Ames et que Sir Wilfrid Laurier a bien voulu lui laisser, examiner, de peur que M. Borden se métamorphose en tuyau de pipe, ont été remis au département le soir même, à 10h. 30.

Le scandale que l'on croyait pouvoir y découvrir n'y était pas. On dit que l'absence de ce scandale va faire l'objet d'un nouveau débat, long et animé.

C'est comme cela que les députés de l'opposition prétendent gagner leur indemnité.

OPINIONS

Le traité franco-canadien

(Du "Globe")

Dans son discours sur le traité franco-canadien, M. Fielding a expliqué que parmi la liste des articles admis à des tarifs réduits, il s'en trouve quelques-uns qui n'intéressent pas le Canada, parce qu'il ne les produit pas. Mais il y a dans cette liste un grand nombre d'articles que nous avons à vendre et le fait qu'il y en a d'autres que nous ne produisons pas, ne nous cause aucun tort.

Cependant on voit de sages critiques désigner ces points du traité, comme les "gaffes" du traité français et ces personnes se permettent de l'esprit à bon marché sur le commerce considérable que le Canada aura la chance de faire en ananas, peaux de lions de mer et autres articles exotiques.

La présence sur la liste des ananas et des peaux de lions de mer, ne diminue en rien la valeur qu'a pour nous la présence sur cette même liste du bétail, des chevaux, des produits de nos fabriques de conserves alimentaires, des grains, de la volaille, etc.

L'administration libérale d'Ottawa, agit en vertu de ce principe, que tout arrangement réciproque dans le sens d'un plus libre échange, est bon, et c'est là la grande différence qui le sépare du parti conservateur. Il est vrai qu'un petit groupe de l'ouest a fait entendre, à la dernière session, une demande de réduction de droits sur les machines agricoles. C'était là un appât jeté aux fermiers libéraux de l'ouest, mais le groupe qui influe sur le parti conservateur, celui qui détermine la politique du parti, est en faveur de la restriction et s'il était permis d'en agir à sa guise, nous reviendrions bientôt à l'époque de stagnation et de désespoir de 96.

Les étrangers qui lisent le traité français, ne le voient pas sous le même jour que certains de nos journaux le critiquent. La "Breder's Gazette" de Chicago, qui est en contact avec les éleveurs de bétail de l'Ouest Américain et les fabriques de conserves de Chicago, consacre à ce traité un article intitulé: "Le Canada s'empare de marché français".

La "Gazette" reproche au Congrès des Etats-Unis de n'avoir pas su faire ce qu'il fallait pour ouvrir à l'industrie américaine de plus larges marchés et elle ajoute: "Le Canada a volé un avantage aux Etats-Unis. Un traité a été conclu en vertu duquel les viandes canadiennes sont admises en France".

La "Gazette" cite aussi des extraits d'une lettre particulière qu'elle a reçue d'une maison allemande, dans laquelle on l'informe que l'élevage des porcs en France, n'est pas suffisant pour faire face à la demande et l'auteur de la lettre prophétise que ce sera la Serbie ou le Canada qui accapareront ce commerce. La lettre en question exprime l'opinion que le prochain traité de commerce, conclu par le Canada, sera avec l'Allemagne. Les conservateurs qui critiquent le traité voudront voir par là, qu'il y a dedans autre chose que des ananas et des peaux de lions de mer.

LE SYSTEME METRIQUE AU CANADA

Sous le titre "Historique des systèmes de poids et mesures (mesures anglaises et système métrique français)", "Rapport présenté au gouvernement canadien par M. Marc Sauvalle", nous lisons dans "La Revue Economique" de Bordeaux, France, une appréciation ainsi conçue d'une brochure distribuée par le ministère du Revenu de l'Intérieur pour vulgariser en Canada les notions sur le système métrique:

"Presque autant que l'Espéranto, et pour des raisons identiques, un système universel de mesures et de poids est ardemment désiré par la plupart des esprits éclairés du monde des sciences et des affaires; mais tandis que les espérantistes ne font que recueillir les premiers fruits d'un travail laborieux, les partisans d'un système métrique unique semblent bien prêts de voir leurs efforts couronnés d'un succès définitif. Seuls les Etats-Unis, l'Angleterre et plusieurs de ses colonies se montrent encore récalcitrants et n'ont pas adopté notre système métrique décimal, mais ces pays viennent d'être le théâtre de campagnes ardentes qui ont donné confiance aux partisans de la réforme en leur faisant connaître leur force véritable et en provoquant de précieuses adhésions.

Le Canada s'est tout particulièrement distingué par son désir manifesté d'étudier la question, de résoudre le problème; plusieurs de ses hommes politiques les plus en vue, de ses professeurs les plus éminents, sont devenus les apôtres désintéressés, infatigables, de l'idée. Tels: Sir Wilfrid Laurier, sir Henry Joly de Lotbinière, M. E. Bernier et, en toute première ligne, l'honorable M. Brodeur.

Le gouvernement d'Ottawa a lui-même fait œuvre d'intelligence initiale en chargeant M. J. C. Mc. Lennan d'une tournée de conférences et en confiant la rédaction d'un rapport approfondi à M. Marc Sauvalle.

Ce travail remarquable, qui a été adressé très gracieusement à notre Société par M. le Ministre du Travail d'Ottawa, mérite une mention toute spéciale et nous ne saurions trop en recommander la lecture. Non excepté toutefois les Israélites. Le premier partie de l'ouvrage

consiste en une étude historique fort complète où sont fidèlement retracés la création du système décimal, son adoption progressive par presque tous les pays civilisés, les efforts tentés en sa faveur au Canada, en Angleterre, aux Etats-Unis.

La seconde partie — qui n'est pas la moins intéressante — oppose l'attitude incohérente des anciennes mesures à la simplicité lumineuse du calcul décimal. C'est l'exposé très bien compris du système, exposé que l'auteur accompagne d'exemples heureusement choisis.

Ce rapport, d'une facture agréable, d'une logique serrée, aboutit à cette conclusion: "Le système métrique est une nécessité qui s'impose dans l'état actuel des relations des peuples."

Nous sommes heureux de pouvoir adresser à M. Sauvalle nos félicitations sincères, et pour son opinion qui concorde avec la nôtre, et pour la façon supérieure dont il a su l'exprimer et la défendre.

PAUL VOYARD.

LE PATINAGE A PARIS

Tous les ans, à peu près à pareille époque à Paris, lorsque le froid commence à pincer, que les gentes parisiennes voient rougir le petit bout de leur petit nez et que les Parisiens sentent les premières atteintes des engelures, un bruit court, sur les boulevards, que les journaux répètent en échos:

— On patinera prochainement, au Bois de Boulogne. Alors, les amateurs de ce sport hygiénique fourbissent leurs patins. Les belles dames se rendent chez leurs couturiers et commandent des complets de patinage. Et les journaux, chaque matin, insèrent gravement le bulletin de santé des lacs du Bois de Boulogne: "Hier, la glace formait une croûte solide, sans aucune solution de continuité. Encore deux ou trois jours de ce joli froid et l'on pourra patiner."

D'autres confrères, plus soucieux de renseignements inédits, vont les puiser auprès des astronomes officiels. Et ils apprennent à leurs lecteurs que la pression atmosphérique permet de prévoir la continuation du froid sec et que le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro.

Successivement on apprend que la glace a atteint une épaisseur de 2, 3, 4 centimètres. Alors on commence à s'agiter, au cercle des patineurs. Cette fois, ça y est, c'est la bonne gelée, la gelée qui ne trompe pas. Le programme de la fête se précise.

Les personnalités "bien parisiennes" se font inscrire. Chacun s'occupe d'obtenir des invitations. Pensez donc, la fête du patinage, ce sera la grande fête de l'hiver, la réunion cheue par excellence, à laquelle on ne peut se dispenser d'assister. Et les "carnet demain" régorgent de détails. Il y aura le comte Z. et le prince Y. et le vicomte X. Plusieurs grands noms ont fait demander des places et on espère la présence du roi Léopold. Le lendemain, la glace atteint 5 centimètres. La date de la grande fête est définitivement fixée. Ce sera pour dans — trois jours, dans deux jours... Pourquoi que ça dure!

Et ça dure! Et la couche de glace se fait chaque jour plus épaisse. Nous voilà à la veille de la fête. Le froid a persisté. Mais quelques nuages se dessinent. Tout à coup, vers le soir, la neige se met à tomber, une vilaine neige à demi fondue, qui bientôt, fond tout à fait et se résout en pluie.

La température a brusquement remonté de plusieurs degrés. L'eau ruisselle sur la glace, qui fond, c'est le dégel, c'est la débacle! La grande fête est renvoyée. Le cercle des patineurs ferme mélancoliquement ses portes. On ne patinera pas encore, cette fois, au Bois de Boulogne.

Nous parcourons, écrit un journaliste parisien, en ce moment, les étapes de cette période fatidique. Nous irons jusqu'au bout, selon l'ordre et la marche inévitables. Je souhaite pour les patineurs qu'il n'en soit rien. Mais, tout de même, je pense qu'il y a aussi des gens qui ne patinent pas et qui verraient le dégel sans déplaisir — L. M.

LE BLOC ALLEMAND DISLOQUE

Le député Frédéric Naumann écrit de Berlin:

"C'est fini, nous n'avons plus d'homme d'Etat capable de faire progresser notre peuple. Que le prince de Bulow continue à vivre heureux dans la Wilhelmstrasse; nous, nous lui avons dit adieu pour toujours; il a porté, en pleine connaissance de cause, un coup au libéralisme; il est enterré lui-même. Ciglit le chancelier agrarien."

M. Naumann appartient à l'Union libérale progressiste.

LES ETRANGERS AUX ETATS-UNIS

Comme la question de l'assimilation des immigrants paraît être présentée à l'ordre du jour dans une certaine mesure américaine, le bulletin qui vient d'être émis par le Bureau du Travail à Washington, est doublement intéressant.

Ce document démontre que la plupart des étrangers, qui sont venus aux Etats-Unis en ces derniers temps, viennent des contrées de l'Europe méridionale. L'Italie contribue environ un quart; l'Autriche-Hongrie et les pays slaves (y compris cette portion de l'Europe orientale qui contient une forte population juive) ont fourni environ les deux cinquièmes de l'immigration.

Un grand nombre de ces immigrants ont quelques connaissances en agriculture. Mais leur grand désir est de réaliser de l'argent, et c'est ce qui les attire dans nos grands centres industriels. Ainsi en 1906 plus de 78 pour cent de tous les immigrants entrés aux Etats-Unis, et plus de 86 pour cent de tous les immigrants italiens slaves et hongrois, se sont établis dans le Massachusetts, le Connecticut, le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie, l'Ohio et l'Illinois.

Un passage du bulletin, qui pourrait intéresser ceux qui préconisent un impôt sur les héritières américaines épousant des étrangers, c'est que la somme totale en bons de poste envoyés à l'étranger en 1906 a été de \$62,495,348 et sur cette somme plus de la moitié est allée en Italie et dans les pays slaves. De tous les immigrants européens, les Italiens ont la réputation d'être les plus économes et les plus après au gain, si l'on excepte toutefois les Israélites.

Le premier partie de l'ouvrage

G. H. MUMM & CO.
EXTRA DRY
Fait le champagne sec le plus exquis qui soit importé
S. B. TOWNSEND & CO. Montréal, seule agents pour le Canada.

LES CONQUERANTS

Biarritz, 10 janvier, 1908.

Je les vois à l'œuvre, et jamais peut-être je n'ai mieux senti et compris leur force anglo-saxonne qu'ici, en terre française, dans cet hôtel français, tenu (chose extraordinaire, aujourd'hui) non par des Allemands ou par des Suisses, mais par des Français du Midi.

Sur le registre de l'hôtel, mon nom est le seul à désigner français; tous les autres attestent leur origine d'outre-Manche ou d'outre-Océan. Au restaurant, au salon, au fumoir, il faut un effort de mémoire, pour se rappeler qu'on habite la France. La langue d'Edison et de Kipling résonne seule aux oreilles, parlée d'autorité par des gens qui professent pour les autres idiomes humains une magnifique ignorance. Tous les journaux anglais sont "en main", — tandis que sur la table se superposent les feuilles françaises, non dépliées... J'ai pensé d'abord que cet afflux d'insulaires était dû en partie au vocabole sous lequel la maison se recommande, le nom de la défunte reine Victoria. Mais non, en parcourant le compte rendu du "Christmas dinner", je constate la même prépondérance de l'élément anglais, — ou plutôt sa présence quasi exclusive dans tous les hôtels de la ville. Russes et Allemands n'y figurent qu'accessoirement, tout comme les Français. Biarritz, l'hiver, est une ville anglaise — ainsi que Pau, ainsi que Dinard. Les Anglais l'ont conquise, et la gardent. Excellent milieu pour étudier leurs procédés de conquête.

Premièrement, ils sont là chez eux. Quand nous allons à l'étranger, nous autres, c'est l'étranger qui nous intéresse, soit pour le dénigrer soit pour le vanter à nos dépens; la manie de la comparaison nous taquine... Personne, au contraire, n'est moins soucieux de comparaison, ni, disons-le, d'observation, que l'Anglais (l'Anglais moyen, bien entendu). Ce qui se passe autour de lui, les mœurs des habitants, l'opinion des gens parmi lesquels il habite, tout cela ne lui importe guère. Il ne vient pas à Biarritz pour étudier les coutumes basques ou pour comparer la nature pyrénéenne à celle du pays de Galles. Il y vient pour vivre "sa vie". Sa vie anglaise traditionnelle, faite de plantureux repas, de violents exercices physiques, de club et de bridge. Cette vie traditionnelle est contrariée chez lui, en hiver, par l'inclémence du climat, par le froid et surtout par le brouillard et la pluie, ennemis des sports. Alors, de même qu'il annexa des territoires pour son labour et pour son commerce, l'île natale étant trop petite, — l'Anglais a annexé, le continent, certaines villes pour son loisir, pour son confort.

Ces gens que je vois ici, autour de moi n'ont pas le moins du monde l'air dépaycé. On sent qu'ils auraient cette sensation du dépaysement (qui nous amuse tant en voyage, nous autres Latins, et que nous nous exagérions volontiers pour nous faire plaisir à nous-mêmes)... Tous les types que j'examine, assis à l'heure du lunch autour de petites tables, je les ai déjà vus tels quels en Devonshire, en Norfolk, en Ecosse. Voici le couple qui nous semble si disproportionné et qui est si fréquent en Angleterre: la femme de vingt-cinq ans et le mari de cinquante. Ils ne sont d'habitude pas qu'ils sont, ici, une anomalie...

A une autre table, un vrai jeune ménage — la femme encore fillette et l'époux — totalement imberbe — atteste par son calme absolu l'effet des longues fiançailles, où les surprises du libre tête-à-tête s'épuisent en détail par avance. Et je songe au spectacle d'amants échappés qu'offrirait, gentiment scandaleux, un jeune ménage français en Angleterre!... Derrière moi, les infélexibles vieilles filles anglaises, à cheveux d'un gris tirant sur le vert, les vieilles filles conjuguées deux à deux pour parcourir le monde, bavardant et mangeant éperdument, ne s'interrompant que pour se verser et pour boire de larges rasades d'eau claire... Oui, tout ce monde-là est bien chez lui. C'est moi l'étranger — le profane, puisque je le observe avec curiosité, puisque je veux apprendre d'eux quelque chose.

Autre instrument d'invasion: les Anglais ont une discipline de vie, unanimement acceptée. Leur plan de conquête est tracé d'avance; ils ne cherchent pas à le perfectionner. Ce plan a démontré son excellence, par l'épreuve en Italie comme au Japon, dans les Indes comme en France.

Leur premier soin est de créer, ou d'exiger qu'on crée dans les lieux qu'ils ont plus ou moins conquis, des choses qu'ils trouvent indispensables à la discipline de leur vie. Par exemple l'installation hygiénique et l'installation sportive. Depuis que le Biarritz hivernal est devenu anglais, les villas qui ne sont pas pourvues des derniers perfectionnements "sanitaires" ne se louent plus, du moins en cette saison. Il faut le chauffage central à vapeur; le vieux calorifère à air chaud est définitivement réprouvé. Il faut l'eau chaude à discrétion, sur la baignoire, sur la toilette. Il faut certaines conditions d'aération.

Il faut l'éclairage électrique, le seul qui ne "mange pas d'oxygène", disent-ils. Sur tous ces points ils sont inflexibles, et vraiment, nous devons leur en savoir gré, car ils ont imposé des perfectionnements dont nous profiterions. Quant aux sports on peut dire que les Anglais les ont créés en France, notamment ici. Golf, tennis, polo, chasse, désormais tout est à l'anglaise, même la chasse à courre, si française à quelle écuère française ce-

rait (au moins dans les régions anglicisées telles que celle-ci) coiffer la tricorne, si seyant, au lieu du bicorne chapeau haute forme, commandé par la mode anglaise?

C'est que les Anglais aiment vraiment les sports, et non pas seulement par snobisme ou par accès, comme nous autres. Le boutiquier s'y adonne comme l'employé de banque, comme l'Honorable, chacun dans sa mesure. Les Anglais qui séjourneront ici l'hiver étant gens de loisir ont organisé Biarritz pour une vie de sport continue. Ils flânent peu. Le cheval, le golf tous les jours, la «base» au tennis le plus souvent possible, ne leur laissent guère de temps libre. Quelques-uns s'adonnent maintenant à l'automobile, tout en déclarant que ce n'est pas un vrai sport; ils lui reprochent, au fond, de n'être pas un sport anglais... Ainsi l'exercice physique comme les habitudes d'hygiène leur maintiennent à tous une commune discipline de vie, admise par tous, aimée par tous. Ajoutons-y la religion, ou du moins les manifestations extérieures de la religion, auxquelles personne ne songe à se soustraire. Ajoutons-y le costume, soumis pour les hommes à des règles absolument fixes et pour les Anglaises en vestage à des habitudes tellement concordantes qu'elles deviennent des règles. Tout cela contribue à donner à une colonie d'Anglais, soit à Hambourg, soit à Boulogne, soit ici, la physionomie d'un corps d'occupation ayant son uniforme, ses rites, ses chefs. Et c'est bien des conquérants, puisque l'Indigène finit par arranger sa vie à leur goût, par courber ses coutumes pour les adapter aux leurs.

Je ne serais pas un Latin si, regardant cela, je ne me laissais pas aller à comparer, — à nous comparer à ces conquérants. Je les trouve moins intelligents, moins réellement cultivés que nous; moins cultivés et moins laborieux que les Allemands. Et pourtant ce n'est pas nous non plus qui, aujourd'hui, donnons au monde des règles de vie: c'est eux, c'est les Anglais. Dans un ordre de choses différent, mais dans une mesure égale, ils exercent sur les mœurs du monde la magistrature que les Français exercent au dix-huitième siècle quand leurs ennemis eux-mêmes étaient obligés de les copier. Pourquoi l'atonie nous perdue, cette magistrature? Par la défaite? Non, puisque les Allemands, victorieux, travailleurs scientifiques et arrivistes, ne l'ont tout de même pas conquise à nos dépens. Alors?

Alors, je crois bien que c'est simplement parce que les Anglais sont aujourd'hui le seul peuple qui ait, de mœurs vraiment

Carnet Mondain

Euchres
Le grand euche donné mardi soir, le 28 courant, au profit de l'Asile Bethléem, a remporté un réel succès.

Fiançailles
On annonce les fiançailles de M. Louis Hardy, fils de M. Edmond Hardy, le musicien renommé, avec Mademoiselle Julia Jonbert, de Lachine.

Dîners
Madame Eug. Lafontaine de la rue Saint-Denis, a donné un dîner de seize couverts, en l'honneur de M. et Mme Gillet.

Madame Grignon recevait à dîner, à Sainte-Scholastique. Les tables étaient décorées de verdure, de roses blanches et rouges. Au nombre des invités: L'honorable juge Robitoux, l'honorable Jean Prévost, ministre des Pêcheries et des Mines, M. Hector Champagne, avocat, député, M. P. de Laronde, avocat, M. et Mme Henri Rolland, de Saint-Jacques, J. A. C. Ethier, avocat, député, Thibaudau Rinfret, avocat, M. MacKay, avocat, M. Legaut, avocat, J. Fortier, protonotaire-conjoint.

En voyage
Mademoiselle Doré, de la rue St-Viateur, est en promenade pour quelques jours à Sainte-Scholastique, chez son amie Mademoiselle Jeanne Grignon.

M. Victor Thibaudier, comptable de la banque Nationale, de Joliette, était de passage à Nicolet, samedi. Dimanche, il était à Gentilly, l'hôte de son oncle, M. le curé Thibaudier.

Mademoiselle Joséphine Charpenier, de Saint-Hyacinthe, est actuellement à Winnipeg où elle passera quelques semaines chez sa sœur Madame A. Archambault.

M. et Mme John Tague de Rockland, Ont., ont passé la journée de dimanche à Panneauville où ils ont assisté au Euche donné par les dames du village.

M. et Mme Joseph St-Denis, étaient dimanche à Plantagenet, les hôtes de M. J. A. Raymond.

Mademoiselle Graziella Bourbeau, de Victoriaville, est l'hôte de Mlle Adam.

Mariage
Lundi matin, à l'église de Saint-Henri, M. P. Deslauriers conduisait à l'autel, Mlle Eva Lafleur. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Morin.

L'heureux couple qui a reçu de nombreux et riches cadeaux, est parti en voyage dans la province d'Ontario.

A St-Théodore d'Acton
Dimanche dernier, Mlles Léa et Hossana Jodoin, à Ste-Thérèse d'Acton, donnaient une jolie réception à leurs amis à l'occasion de la visite de leurs cousines, Mlles Aida et Amy Jodoin, de Worcester. Mass. Les invités étaient: Mlles Rorida Gauthier, Pauline Benoit, F. Desautels, Blanche Gauthier, Yvonne Desautels, MM. Melville Guvlin, Léon et Rosario Gauthier, Rémi Picard, Olivier Benoit, Adolphe Lalime, Emile Decelles, A. Fontaine.

Il y eut chant et musique, amusements de toutes sortes, en somme, "très agréable soirée."

Sont au Riendeau
D. McAvay, Valleyfield; S. Murray, Sayabec; N. Abassaby, Ste-François; P. N. Chaelley, Shawanigan Falls; A. Faucher, Québec; A. Girard, M. P. P. Marieville; E. Lingham, Jr., Québec; Y. wailloux, St-Jean; J. B. Leclaire, Sorel; Emile Prévost, Joliette; A. Blanchet, Victoriaville; Fortunat Guay, St-Lin; Paul Neveu, Joliette; Jos. Prud'homme et dame, Chambly; Léon Roy, Roberval; G. A. Héu, Roberval; J. N. Bourgeois, St-Grégoire; Capt. N. Bourgeois, St-Angèle de Laval; John Massé, Buxton Falls; J. H. McNeil, Québec.

FEU M. LUCIEN BOUCHER
Ce matin auront lieu les funérailles de M. Lucien Boucher, de cette ville. Le cortège partira de la demeure du défunt No 1191 rue Notre-Dame. M. Boucher était né à Sainte-Scholastique. Il avait 74 ans.

IMPOSITION DU PALLIUM
Boston, 29 — L'imposition du Pallium à Monseigneur W. H. O'Connell, archevêque de Boston, par son Eminence le cardinal Gibbons, a eu lieu aujourd'hui dans la cathédrale de Sainte-Croix. La cérémonie a été très imposante.

Le Canada
IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR
La Cie de Publication du Canada

ABONNEMENTS:
Quotidienne, au Canada, \$3.00
" " aux Etats-Unis, \$4.00
Sémaine Hebdomadaire au Canada, \$1.00
" " aux Etats-Unis, \$1.50
Montreal, livraison à domicile, \$4.00 par an.

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

NOUS TELEPHONONS:
MONTREAL: LA NGLOIS, Main 3659
Bureau des annonces, Main 3658
Bureau d'Administration, Main 3800
Nouveau, Main 3801

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

17-75 Rue St-Jacques, Montréal

MONTREAL RELIE AU TRANSCONTINENTAL

On croit que la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique décidera avant longtemps de relier par un embranchement la métropole à sa ligne principale.

Récemment, une délégation du conseil du Board of Trade eut une longue entrevue avec M. Frank Morse, vice-président et gérant général du Grand-Tronc Pacifique, en vue de lui démontrer la nécessité de relier par un embranchement Montréal à la ligne principale du chemin de fer Transcontinental qui doit aller de Québec à Winnipeg.

M. George Caverhill, l'ex-président du Board of Trade, expliqua à M. Morse que les intérêts de la ville et du port de Montréal exigeaient que quelque chose fut fait.

M. Morse déclara que sa compagnie n'était pas prête à considérer la construction d'un tel embranchement actuellement, à la suite de la rareté de la main d'œuvre; les travaux étant difficilement exécutés, la construction de la ligne principale constituait une tâche des plus ardues, et l'embranchement en question n'était pas nécessaire pour quelque temps; il n'y avait pas de raison pour réduire les travaux sur la ligne principale au bénéfice de cet embranchement; quant à ce qui regarde cette prétention que les marchands des autres villes bénéficieraient au détriment de ceux de Montréal de la construction du nouveau chemin de fer par la fourniture de matériaux à la compagnie, M. Morse déclara que les marchands montréalais étaient également favorisés en ce sens.

C'est l'opinion générale cependant que la compagnie du Grand Tronc Pacifique décidera avant longtemps de construire cet embranchement pour répondre aux besoins du commerce de la métropole.

SPORTS
Notre hiver canadien est vraiment idéal pour ceux qui aiment les divers genres de sports de cette saison.

Cet hiver surtout est des plus propices. Aussi, c'est un spectacle vraiment féérique de voir les abords du Mont-Royal, au clair de la lune, par une belle soirée. Les costumes sont des plus variés; nous voyons ici un groupe glissant en traînes sauvages, là d'autres qui font des bonds vertigineux en skis et trancoulement, respirant l'air pur, un joyeux groupe de raquetteurs entreprend de faire le tour de la montagne.

Ces genres de sports devenant de plus en plus en vogue; des établissements de commerce pouvant fournir aux besoins de ces sports, étaient devenus nécessaires. Il nous fait plaisir de mentionner ici The St-Lawrence Sporting Goods, No. 192 Notre-Dame-Ouest.

Cet établissement est ce qu'il y a de mieux dans ce genre de commerce; il fait le gros et le détail. Bien que n'étant en affaires que depuis le mois de septembre dernier, la maison possède beaucoup, grâce à la direction efficace qui lui est donnée par son gérant, M. A. D. Leblanc, autrefois de la maison Lewis Bros.

Cette maison a le monopole absolu de l'engin "Hochester" qui a fait gagner le prix de la course de 30 milles à M. W. E. Ranger, à Lachine, le 2 septembre dernier. Nous y trouvons aussi des importations de tous les pays. Enfin, comme nous le disions plus haut, c'est un établissement complet, pour tous les genres de sports.

M. GEORGE CAVERHILL
Il est rumeur que M. George Caverhill fera partie bientôt du conseil de la Montreal Light, Heat & Power Company.

Il succéderait comme directeur de la compagnie à feu le colonel Henshaw.

M. Caverhill est l'un des plus importants actionnaires de cette compagnie.

ELECTIONS A LAPRAIRIE
Laprairie, 29.—Les candidats élus aux dernières élections municipales, sont MM. Alphonse Durancœur, entrepreneur-plombier, Noël Poupart, bourgeois et Frédéric Riendeau, cultivateur.

Des questions importantes et de haut intérêt ont été discutées au cours des assemblées contradictoires, durant la campagne électorale. Les nouveaux conseillers sont tous favorables à l'érection en ville, du joli village de Laprairie.

FEU M. C. F. LALONDE
M. Charles Ferdinand Lalonde est décédé hier dans sa 73ème année.

M. Lalonde est né à Vaudreuil, le 14 février 1831 d'une famille qui a toujours occupé le premier rang social de cette région.

A vingt ans il vint à Montréal, où il fut employé à Ste-Cunégonde, s'établissant dans les affaires, où le succès ne tarda pas à se manifester pour lui.

Mais, M. Lalonde ne devait pas s'en tenir là. Son activité voulait un champ plus vaste. Il trouva son esprit vers la chose publique, et les citoyens de Ste-Cunégonde s'empressèrent de lui confier le premier poste civique lors de l'incorporation de cette cité.

En politique, il fut toujours un libéral convaincu, un libéral de l'école des vieux-rangs.

Il fut ami intime de notre regretté Premier Ministre, l'hon. Honoré Mercier.

LE MONUMENT MONTCALM

Une nouvelle circulaire du comité d'organisation de Vauvert.

On sait qu'un comité s'est fondé à Vauvert, en France, pour ériger un monument National et International de Souvenir Français, en l'honneur de Montcalm, à la fois à Vauvert (France) et à Québec. Des sous-comités existent à Québec, Montréal et Ottawa.

Le Comité de Vauvert vient d'adresser à toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à cette œuvre la circulaire suivante: "De plus et plus, à notre époque, les Cités estiment que la glorification de leurs enfants qui s'illustrèrent dans un domaine quelconque s'impose à elles et pourra être pour les générations qui se succèdent, un enseignement précieux et un utile stimulant."

"Au château de Candiac, près Vauvert, est né l'un des plus illustres dont se glorifie la France entière, MONTCALM, l'héroïque défenseur du Canada."

"Les noms du Canada et de MONTCALM sont intimement liés dans l'esprit de ceux qui connaissent notre histoire, et nulle figure n'apparaît plus noble et plus pure que celle du héros qui lutta désespérément pour soutenir l'honneur de notre drapeau."

"Elever en France, et en même temps au Canada, un monument à MONTCALM, c'est rendre un hommage des plus mérités à celui que nos adversaires d'abord, nos amis de l'entente cordiale" actuelle, se sont fait un devoir d'honorer avant nous, puis qu'ils ont voulu, dans une inscription éphémère, glorifier la mémoire de deux généraux (WOLFE et MONTCALM) qui, dans la bataille, trouvèrent une commune mort et que l'histoire associe dans une même renommée; c'est affirmer à plus de deux millions de Canadiens d'origine française, qui ont jalousement conservé notre langue, nos mœurs, nos vieilles traditions, la reconnaissance que nous leur avons pour leur affection si profonde et si soutenue, et leur prouver la nôtre, en immortalisant, par le bronze, le héros qu'à juste titre ils considèrent comme "leur".

"Dans une communion d'idées parfaite, et qu'une mémorable séance de l'Alliance Française", présidée par M. Herbet, a démontré de façon vraiment émouvante; — aidés par l'Association "La Canadienne" et par les plus hautes personnalités de nos deux pays, nos frères Canadiens-Français et nous, entreprenons notre tâche, guidés par un sentiment d'admiration patriotique auquel, nous en sommes certains, vous voudrez bien vous associer."

"Aussi est-ce avec une pleine confiance que nous nous permettons de solliciter votre appui moral et votre souscription pour l'œuvre que nous poursuivons, et qu'avec votre concours nous avons la certitude de réaliser."

"Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués."

LE COMITE.
TEMOIGNAGE D'ESTIME
Les citoyens de Saint-Albert offrent un banquet à l'hon. sénateur Roy.

Edmonton, 29. — Les citoyens de Saint-Albert ont offert la semaine dernière un banquet à l'hon. Sénateur Roy, comme témoignage d'approbation de sa conduite depuis qu'il a été appelé au Sénat par Sir Wilfrid Laurier, il y a deux ans à la demande des canadiens-français de l'Alberta.

Assistaient au banquet, entre autres personnages marquants, les hon. MM. Rutherford et Cross, MM. H. W. McKenney, député de St-Albert et J. R. Boyle, le représentant du district de l'Esturgeon. Sa Grandeur, Mgr Légal, MM. J. A. Morris, C. Carry, P. Lessard, J. T. Labissonnière, L. Arsenault, Léo Savard, Dr. Quesnel, W. L. Déchêne, T. LaVoie, G. Drapreau, O. St-Germain, O. Tessier, E. Tessier, F. Perron, maire de St-Albert; J. H. Picard, D. Thibaudau, W. Gariépy, J. Vannasse, J. H. Gariépy, J. Léonard, A. Boileau, E. Gorman, G. Ladéroute, J. A. Lessard, R. McGillivray, A. Thurner, N. St-Jean, P. E. Thermen, Jack Moffley, S. Leroux, E. Piquette, J. Coulombe, E. Ménard, F. Pagé, A. C. Hébert, J. E. Thériault, O. Allan, F. Flynn, L. Laporte, Dr. Giroux, L. Vannacker, F. O'Colley, M. Dussault, O. Chevigny, H. Héu, A. Laurendeau, A. Riquette, G. Manuel, J. Mills, J. Bellerive, M. E. Wilson, Geo. Gagnon, M. McGillivray, E. Courcbène, N. St-Jean, G. Ouimet, G. Léonard, J. Ladéroute, J. E. Laurencelle, L. J. A. Lambert, E. Marceau, A. LeRoy, J. A. Loiseau, Geo. Deslauriers, D. S. McCrea, John Blue, C. E. Beauchesne.

UNE POURSUITE DE \$10,000
M. l'échevin J. G. Duquette réclame la somme de \$10,000 à M. Damien Lalonde, son adversaire, dans la lutte pour le siège No 2 du quartier Saint-Denis; M. Duquette réclame aussi ce montant de \$10,000 de MM. C. M. Domingue, notaire, Arthur Brunel, Ed. Bastien, J. H. Denis et J. E. Lesage, qu'il accuse d'avoir conspiré ensemble pour avoir tenté de ternir sa réputation, et de lui faire perdre, l'estime des citoyens de son quartier et particulièrement les catholiques; dans sa poursuite il demande que ces messieurs soient condamnés à lui payer ces \$10,000 conjointement et solidairement.

MAIRE DE FARNHAM
Farnham, 29.—Nos élections municipales sont enfin terminées. M. A. E. Dartois, de la maison Dartois et Fils, maire sortant de charge, a été réélu par une immense majorité. Son adversaire était M. A. Loisel.

Les conseillers élus, sont: MM. César Mercure, P. Landry et Louis Barrière.

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Grande Vente d'Écoulement

Bargains Extraordinaires dans chaque rayon

RAYON DES TAPIS

Pour le restant de la semaine nous offrons ce qui suit: Lot spécial de rugs turcs et indiens, moins 50 p.c. Balance de rugs persans, turcs et indiens, moins 20 p.c. 5 p.c. 20 rugs touffus pour mettre au pied des meubles, en grandes dimensions, couleurs et dessins très artistiques, moins 25 p.c. 15 rugs axminster sans couture, de Templeton, Wilton, Bruxelles et tapestry, moins 50 p.c. Balance des carrés tout faits, moins 33 1/3 p.c. Lot spécial de carrés en laine et Union, moins 50 p.c. Balance de carrés en laine, moins 20 p.c. 20 pièces de tapis axminster de Templeton, avec bordure pour assortir, \$1.80 moins 25 p.c. — \$1.35. 25 pièces de tapis axminster de Templeton, avec bordure pour assortir, \$1.60 moins 20 p.c. — \$1.28. 15 pièces de tapis axminster et Wilton, sans bordure, moins 33 1/3 p.c. 20 pièces de tapis Bruxelles sans bordure, moins 25 p.c. Balance de tapis Bruxelles et Tapestry, moins 10 p.c. à 20 p.c. Tous les tapis de laine et Union (Kidderminster) moins 10 p.c. à 25 p.c. Lot spécial de nattes axminster et Wilton, moins 33 1/3 p.c. Linoleum et préart, moins 10 p.c. à 50 p.c. Balance de rugs et nattes de fibres chinoises et japonaises, moins 33 1/3 p.c. Coupons de nattes en coco, moins 75 p.c. Environ 100 petits carrés tout faits en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, moins 66 2/3 p.c.

CORSETS CORSETS

Dernière chance
La balance du stock de CORSETS P.D. qui avaient été mis de côté pour être écoulés à 89c la Paire
Plusieurs de ces corsets ont été vendus pendant la saison, de \$2.50 à \$9.50 la paire.
Ce n'est seulement qu'une partie des grandeurs grandement désassorties que nous cotons aux prix ci-haut.

Rayon de la Confection

VENDREDI ET SAMEDI.
Chapeaux en feutre pour hommes, \$3.50 à \$3.00. Votre choix à \$1.95
 VENDREDI ET SAMEDI.
2,000 cravates four-in-hand, noires et de couleurs. Réguliers 35c à 75c. Votre choix 25c.
1,000 cravates. Réguliers \$1.00 à \$1.25. Votre choix 60c.

Rayon de la Papeterie

GRANDES OCCASIONS DANS CE RAYON, POUR LA DERNIERE SEMAINE DU MOIS.
Une main de beau papier toile de 25c, fait spécialement pour nous, à 10c.
Enveloppes pour assortir, régulier 25c, pour 10c.
Ce papier est certainement fabriqué avec la meilleure toile.
BLOCK NOTES.
Block Notes en beau papier de toile, régulier 25c, pour 15c.
Block Notes en beau papier de toile, régulier 20c, pour 10c.
Block Notes en beau papier de toile, régulier 10c, pour 5c.
Escompte sur la papeterie, 15 p.c.
Escompte sur les articles en cuir, 25 p.c.
Escompte sur les livres, 20 p.c.

CRAVATES DE DAMES

Ligne spéciale de stocks de fantaisie, pour dames à 25c
Plissés de Chiffon blanc de 5 "et 6" de large, moins 75 pour cent
Chiffon ourlé pour cravates, moins 75 pour cent.
Echarpes en Crêpe de Chine de fantaisie, moins 20 pour cent.
Echarpes de dentelle, moins 20 pour cent.
Nouveaux Frills justes reçus, moins 15 pour cent.

Rayon du Tailleur

POUR VENDREDI.
Vestes de fantaisie, à ordre, Balance de stock, \$5.00 et \$6.00.
POUR SAMEDI.
Costumes en Worsted, à ordre, régulier \$35.00, pour \$30.00.

RICHE VERRE COUPE

OFFRE SPECIALE
Ayant acheté le stock complet de banqueroute de MM. Farley, Phillips, Ltd., évalué à plus de \$10,000, consistant en Vases, Bols, Carafes, Pots, etc., etc.; nous offrons les memes à MOITIÉ PRIX.

Rayon du draps et Tweed pour Manteaux

POUR VENDREDI.
Robes de chambre pour garçonnets, moins 20 p.c.
POUR SAMEDI.
Imitation d'Astrakan, \$4.00 pour \$3.50.
Sealette, régulier \$6.50, pour \$5.00.
Aussi réductions similaires sur toutes les imitations de fourrures.

RAYON DES MANTEAUX

MANTEAUX D'ENFANTS
50 Manteaux d'enfants, valant 9.50 à 15.00, pour \$5.00.
50 Manteaux d'enfants, valant 15.00 à 25.00, pour \$7.50.
MANTEAUX DE DAMES
50 Manteaux de dames, valant 10.00 à 17.50, pour \$5.00.
50 Manteaux de dames, valant 20.00 à 35.00, pour \$10.00.

Rayon des Modes

POUR ETRE ECOULE AVANT L'INVENTAIRE
SOUS-VETEMENTS DE DAMES.
Principalement Jupes et Caleçons légèrement défraîchis, à moitié prix.
Peignoirs en linon de couleur pour dames, à moitié prix.
Robes blanches d'enfants, de 6 à 12 ans, à moitié prix.
Robes en étoffe de couleur pour enfants de 6 à 14 ans; à moitié prix.
Robes en coton et corsages en soie et en linon, désassortis, pour enfants; à moitié prix.
Un petit lot de Parapluies de soie, pour dames, à moitié prix.
Parasols de dames, à moitié prix.
Une table de Corsages de dames, en taffetas blanc et noir, et blanc et marine lustré à \$2.75.
Une table de Corsages de dames en soie de Chine noire et blanche et taffetas à \$4.00.
Corsages Plaid, taillés, pour dames; à 33-1-3 pour cent d'escompte.

60 ANS. Soixante ans d'expérience avec le Cherry Pectoral d'Ayer nous donnent une grande confiance en lui pour tous rhumes de poitrine, bronchites, ecroulements, toux et pneumonie fébrile. Demandez à votre docteur ce qu'il pense. Si la réponse est satisfaisante alors vous aurez toute confiance en ce remède. — Nous avons une absolue confiance en nos remèdes. Nous désirons que vous y croyez aussi. Laissez votre docteur en décider. 254-1-will J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Henry Morgan & Co., Ltd., Montreal

LES SPORTS

L'EPREUVE FINALE DU FREE-FOR-ALL QUI A ETE DISPUTE HIER APRES-MIDI, A DELORIMIER, SERA CONTESTEE CET APRES-MIDI. — LE VICTORIA REMPORTE UNE VICTOIRE FACILE SUR LE MONTREAL. — LES CHAMPIONNATS DE PATINAGE D'INTERIEUR AURONT LIEU CE SOIR A L'ARENA.

ATHLETISME

Sully, ami des sports. On vient d'examiner des archives de Henrichemont (Cher) de curieux documents historiques sur les origines, le développement, la prospérité et la décadence du sport national français d'autrefois, le Jeu de Paume. De ces documents, il résulte d'abord que Sully, l'illustre premier ministre de Henri IV, fit à la ville de Henrichemont, donation d'un terrain considérable pour les jeux et esbattements de la population. Le jeu de paume s'y installa, puis des habitants peu scrupuleux y menèrent paître en vaine pâture leurs bestiaux. Un gouverneur fit rendre une ordonnance royale pour faire défense de se servir de la place du Jeu-de-Paume comme vaine pâture, d'autant qu'elle avait été embellie d'arbres, d'allées, sablières, etc., etc. et clôture, cela sous Louis XIV. Puis, vers 1775, le jeu de paume tomba en désuétude et la place du jeu national redevint vaine pâture.

LA LUTTE

CHAMPIONNAT DE LUTTE LIBRE.

Il y a actuellement plus de quarante-cinq concurrents inscrits au grand tournoi de lutte libre pour le championnat de catégorie — du Canada. Comme on le sait, on a remis à lundi le prochain ouverture de ce tournoi, afin de permettre à des lutteurs de l'étranger de venir s'inscrire. Pour encourager un certain nombre de concurrents qui désiraient prendre part au tournoi, la direction a décidé de ne charger aucune mise pour l'inscription, se réservant le droit de ne pas se rendre responsable des dépenses encourues par les inscrits pour le premier soir de lutte. Les inscriptions seront closes, définitivement, lundi prochain, 7 février, à six heures du soir. S'adresser au Cercle Paroissial, 1257 rue Saint-Dominique, ou chez M. Aldéric Beauchamp, 1265 rue Sanguin, le gérant du Cercle. Plusieurs riches commerçants de la ville Saint-Louis et de Montréal ont donné de beaux prix particuliers pour ce tournoi.

LE PATINAGE

LES CHAMPIONNATS D'ANGLETERRE.

Londres 29. — Les championnats d'Angleterre se disputent la semaine prochaine à Linsay Fen, si la glace est toujours solide. Le mille amateur, Coupe Duddleston, et le demi-mille pour pupilles sont fixés à lundi; mardi se disputera le championnat amateur d'Angleterre pour la Coupe du Roi; mercredi, enfin, le Championnat professionnel. La piste mesurera 660 verges. Tebbitt, détenteur de la coupe royale, sera parmi les concurrents, de même que Jos Bates, champion professionnel. On a patiné, hier, en Angleterre, un peu partout, principalement à Cook Marsh, Bourne End, Windsor Park, Biggleswade, Englemer Lake, Ascot etc.

LA BOXE

LE COMBAT VIAU-DAOUST

La joute de boxe de lundi prochain, au club National de Maisonneuve, intéresse plus notre population qu'aucune autre qui a eu lieu cette saison. C'est tout en effet les deux adversaires sont de Montréal. Non seulement ils sont de notre ville, mais ils représentent l'un et l'autre une division différente de la cité. Olivier Daoust est le représentant de Saint-Henri de l'ouest, tandis que Octave Viau est le champion de l'Est. La lutte promet d'être excitante. Les paris semblent favoriser Viau, car tous ceux qui l'on vu démolir Saint-Marcin il y a une couple d'années, à l'Opéra de Maisonneuve, ont pu se faire une haute idée de la valeur de l'ancien piteux des Mascottes. Viau est parfaitement en forme. Il se bat avec jugement, et frappe avec une force peu commune. Daoust est agile sur ses pieds et lorsqu'il frappe, il porte un coup sûr. Son poing s'abat avec la rapidité de l'éclair. C'est un beau boxeur. Cette rencontre sera un régal.

LES COURSES

AU PARC DELORIMIER.

La matinée d'hier a été réussie et bien encouragée. La classe ouverte a été chaudement disputée et n'a pu être terminée. Le public sera donc témoin cet après-midi d'une autre épreuve qui ne manquera pas d'intérêt. Voici les résultats des épreuves d'hier:

Classe de 326, amateurs. Bourse, \$100.00.	
Flora Wilkes, D. B. Labrosse, 6 6 Dt.	
Prairie Wolf, Nat. Roy, Toronto, 2 1 2 4	
Brook Boy, A. O. Rozon, Montréal, 5 5 5 dt	
Kline Bryson, M. McBride, Toronto, 3 3 1 1	
Baby Breaker, St-Denis, 7 dt	
Puzzle, Chs Sears, Ogdenburg, 4 4 4 3	
Al. Patriot, J. N. Noble, Toronto, 1 3 3 2	
Temps—2:24 1-4, 2:14-4, 2:14-4 31	
Classe ouverte. Bourse \$400.00.	
Lady May Burns & Sheppard, Toronto, 3 1 2 2	

Phober, W. U. J. Furbust, West Newton, 10 10 9 4

Artiste, H. Bergeron, Epping, N. H., 2 9 10 3

Miss Syracuse, Frank Mallory, Syracuse, 6 7 3 8

Merriman, H. Lagacé, Montréal, 4 4 6 dt

Queen of Club, A. Hunter, Ottawa, 9 8 7 7

Davey K., Dr. Hudon, Montréal, 1 2 8 9

Cap. Sphinx, Laord Bradburn, 7 5 4 5

Major B., O. M. Clément, Québec, 8 6 5 6

Temps—2:22, 22, 22, 22 1-4.

LES COURSES D'OTTAWA

Ottawa, 28. — Cent onze chevaux ont été engagés pour la réunion annuelle de la Central Canada Ice Racing Association qui doit avoir lieu la semaine prochaine sur la piste de la rivière Ottawa. La liste des entrées est une des plus longues vues jusqu'à ce jour et un bon nombre de chevaux sont déjà arrivés. La piste est de plus en plus excellente condition grâce au changement de température de ces jours derniers.

La plupart des chevaux qui se disputent la palme ici ont pris part à réel et la liste comprend les noms de plusieurs trotteurs américains et canadiens. Le starter Frank Upton et le juge J. A. King, du Grand Circuit, sont attendus demain ou après-demain. La liste complète des chevaux engagés dans les différentes épreuves est la suivante:

All Patron, Anita, Aintree, Annie, Mac, Black Maud, Black Bill, Bernardo, Bonnie Bird, Baron B., Bessie Girl, Baron Gazette, Ben Pointer, Conduet, Col. Taylor, City Queen, Capt. Sphinx Cleopatra, Cousin Nell, Directum's Pointer, Doris B., Doc Dash, Dick Wilkes, Dick Pointer, Doxy K., Daisy Wilkes, Davy K., Dan, K., Darkey, Deveras, Eagle P., George D., Gretchen L., Gipsy Girl, George D., Geraldine, Henry N., Honest Joe, Helen R., Hattie E., Hal. Patron, J. B. Wilkes, Jimmy B., Jim K., Johnny, Johnny K., John Carson, John McEwan, Joe the Ghost, Jackson P., Jim Ferry, Jude, Kitty S., King Bryson, Little Sandy, Little Tim, Little Prince, Lady May, Lucy Terrace, Montana Girl, Major B., O., Mabel Kees, Morley King, Majorie C., Mamie Kelly, Mamie B., Moving Picture, Miss Suracuse, Northern Spur, Nervolo, Ned B., Nancy Allen, Orilla Bell, Peter Miller, Pauline Planet, Puzzle, Prairie Wolf, Pure Gold Phoenix W., Parrie King Queen of Club, Rone Hall, M.R. and R., Riley B., Suzie Wood, Sybil Sampson, Sam Hysdrck, Silver King, Steel Trust, Sailor Boy, Slick Wilkes, Shadow, The Eel, Tom Leary, The Mad Dog, Topsy, Tillard, Texas Rooker, Vena Inez, Venus Swing, Waterloo, Wild Wave, William J., William C., Waunita, Yuri.

Le Free for all, la course de cinq milles et celle de 2 1/2 seront les événements principaux de cette réunion.

LE HOCKEY

LE COMBAT VIAU-DAOUST

Vendredi soir prochain, au Stadium le club de hockey de l'Université Laval jouera une partie régulière du programme de la Ligue Interuniversitaire. Un fort club viendra de l'Ontario: le Queen's de Toronto, qui fera face aux Lavallois. Ce sera la troisième partie de la saison pour les deux clubs.

Chaque club est au même rang, actuellement, ayant une partie gagnée, une perdue quatre à jouer. La position des clubs de la ligue est:

G.	P.	O.	A.	J.
Toronto, Varsity, 2	0	4		
Laval, 1	1	4		
Queen's, 1	1	4		
McGill, 0	2	4		

Laval a compté 11 points contre ses concurrents et a perdu 22 points. Juste le double. Queen's a compté 23 points contre ses adversaires et a perdu 11. Mais les deux clubs se sont trouvés dans des circonstances différentes. Sans avoir été aguerri, Laval a dû se lancer contre les champions de l'an dernier et probablement en 1968. Les joueurs du Varsity, Queen's jouait le même jeu contre une équipe secondaire—comparativement—à Montréal, et gagnait sur McGill par 19 à 1 point plus surprenant que le 19 à 17 infligé à Laval à Toronto, car le 17 infligé à Laval à McGill devait être plus probant que le 19 à 1 du Laval au patinoir Mutual de Toronto où il faut une grande habitude.

Lun. Il n'y a pas de chance ou de hasard—comme on l'entend généralement—pour les moins—mais l'athlète tire toujours profit d'une circonstance produite par l'inattention d'un adversaire. C'est pour éviter cette inattention même passagère que les Varsity par exemple s'entraînent si soigneusement, à la régularité à l'exagération "physique" des mouvements après les avoir combinés dans l'esprit.

VISTOIRE DU VICTORIA

L'équipe du Victoria, a remporté, hier soir, une victoire assez facile, contre les représentants du M. A. A. A. dans une partie relativement peu contestée.

POSITION DES JOUEURS

Victoria.	Buts	Montréal.
Fry	Points	Lockerby
Patrick	Couvert	Cameron
Howard	Centres	Hooper
Bowie	Attaque	Eveleigh
Hale	"	Mallen
Gilbert	"	Hall
Gilmour	"	E. Quinn
B. Strachan	Umpires	
Arbitre: R. Brown.		
Assistant: T. Hodge.		
Chronométreur: J. Davidson, Dr. Stuart.		
Pénitencier: Stephenson.		
Sommaire—		

LE SKI

Chamonix, 29. — La deuxième journée du concours international était de beaucoup la plus chargée en épreuves. Elle attirait, d'ailleurs, une affluente considérable, intéressée surtout par les sauts. La matinée était consacrée à l'épreuve de vitesse militaire, à la course de fond nationale, et à la course de fond des jeunes.

Les résultats ne sont pas encore officiels, mais on escompte que le 22e bataillon de chasseurs se classera premier s'adjugeant le Challenge militaire d'Armée et Marine. L'équipe est d'ailleurs excellente, tous les hommes étant des montagnards éprouvés, et les deux hommes d'Argentière. Le lieutenant Krug qui les commande est un excellent skieur, très entraîné.

Je crois que le lieutenant Alloix, du 30e chasseurs, déjà champion de France pour 1967, conservera son titre pour 1968; il doit, en effet, avoir une excellente place dans la course nationale, et au concours de saut il est peut-être le seul sauteur français qui ait réussi ses sauts.

La course de fond, internationale, qui a été courue hier sur 22 kilomètres, a été gagnée par M. Iselin, ingénieur Suisse, qui avait déjà gagné cette épreuve l'an passé.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY Mat. Mer. et Soir. Grand Opéra. Programme: **LA VALLERIA** Lundi Soir. **TRAVIATA** Mardi Soir. **FAUST** Mercredi Soir. **RICOLETTO** Jeudi Soir.

ACADEMIE Mat. Mer. et Soir. **YORKE AND ADAMS** Dans la Comédie Musicale. **PLAYING THE PONIES**

ROYAL Matinée tous les jours. **THE MERRY MAIDENS** Jeudi et Vendredi Soir.

FRANCAIS Mat. Lundi, Mer. et Soir. **FROM SING-SING TO LIBERTY**

THEATRE DES NOUVEAUTES

761 Bell Est, 1955.—Séance du 27 Janvier.

LA FAMILLE PONT BIQUET

Comédie en 3 Actes, par A. Bisson. Interprétés: Lundi soir, Martine Gagnier—Dimanche après-midi et soir: Vase amonées et chœurs. Illustrées par le "Cinématographe". Séance prochaine: Spectacles "Grand Guignol".

THEATRE NATIONAL

Matinée tous les jours. 761 Bell Est, 1723 Marchands, 520. M. P. Cazeneuve, Directeur. Séance du 27 Janvier.

"GISMONDA"

Prix populaires.—Séance prochaine: PAUL ET VIRGINIE. 250-6-an.

BENNE DES THEATRES

SEMAINE DU 27 JANVIER

BRINDANOUR GIRLS

10 WATERLOO GIRLS MAY TULLY & CO. 16-Grandes attractions—10. Prix après-midi: 15c, 25c. Soirées: 15c, 25c, 50c, et 75c. 251-5-an.

ASSOCIATION DES ARTS

CABRÉ PHILLIPS

Galeries de peintures, aquarelles et Sculptures.

OUVERT TOUS LES JOURS (excepté le Dimanche) de 9 a.m. Jusqu'à 6 p.m. Admission 25 cents.

OTTAWA VS MONTREAL

HOCKEY

SAMEDI, 1er FEVRIER à 8,30 P.M.

Prix: Admission, 25c et 50c. Sièges réservés, 75c. Sièges de loges, \$1.00. Sièges réservés, maintenant en vente à l'Aréna. 254-2-an.

Dans nos Theatres

THEATRE DES NOUVEAUTES

"La Famille Pont-Biquet" continue à attirer aux Nouveautés une foule considérable qui veut faire provision de gaîté et s'amuser franchement en écoutant ces trois vaux comiques et si pleins d'esprit. Déjà, décidément les places de Bisson ont été prises à l'avance et si l'on veut encore une semaine triomphale pour la pièce, pour les artistes et pour la Direction.

NOUVEAU CONSEIL DU BOARD OF TRADE

Résultats des élections qui ont eu lieu hier après-midi.

Lors de leur assemblée annuelle, avant-hier, les membres du board of Trade de Montréal discutèrent plusieurs questions intéressantes. M. Lansier Lewis soumit une motion par laquelle il fait ressortir les efforts accomplis pour introduire des améliorations dans la ville et amener le conseil municipal à s'occuper plus spécialement de nos rues, qui sont, pour la plupart, dans un état déplorable. M. Lewis se livre à une critique sévère sur les échecs que nous sommes habitués à considérer, non comme des serviteurs du public, mais au contraire, comme des obstacles.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Le public continue à accourir aux représentations de "La Famille Pont-Biquet" depuis le début de cette semaine. La pièce de Sardou a retrouvé toute sa vogue de création. Elle intéresse toujours et nous en sommes certains, elle plait encore mieux même à ceux qui la revoient qu'à ceux qui l'ont vue pour la première fois. Toutes ces bonnes raisons, dans Gismonda il y a deux ou trois scènes qui sont en véritables chefs-d'œuvre de main surprenante, elles sont faites par un homme de théâtre. Rien n'est au détail, ni la grande tenue, essentiel qui conduit à l'effet certain. Elles envoient, elles font frissonner. L'interprétation est supérieure à tout ce que nous avons vu. Nous en sommes certains, nous en sommes certains, nous en sommes certains, nous en sommes certains, nous en sommes certains.

THEATRE BENNETT

La direction de ce somptueux théâtre nous réserve toutes les semaines quelques surprises. Hier ce fut le surprenant et toutes les semaines on est obligé de refuser l'entrée à une foule de personnes par raison d'insuffisance de places.

PREFET DE COMTE

L'Original, Ont., 29. — M. J. N. Lapointe, marchand de Fournier, a été élu hier préfet des comtés unis de Prescott et Russell.

Mort subite dans un restaurant

Hier vers 6.30 heures le nommé M. Fortinier était à dîner au restaurant Gervais, 200 rue Saint-Paul, quand il s'affaissa tout à coup sur lui-même. Aussitôt on s'empressa autour de lui, mais tous les soins furent inutiles, il avait succombé à la rupture d'un anévrisme. On a transporté le corps à la morgue. Fortinier était âgé de 49 ans.

CARTES

PATEILES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avec une idée 7-81 out, demandez le Aide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marconi & Sons, Inc., 1255 Avenue de la République, New York City, N.Y. 10020. Bureau: 1255 Avenue de la République, New York City, N.Y. 10020.

DAUDRAND, BRODEUR ET BOYER

AVOCATS

Office Assurance L'Espresso London & Globe, 114 RUE ST-JACQUES, 148-2.

GOUN, LEMIEUX, MURPHY & BERARD

AVOCATS

Edifice New-York Life, Chambre 508, 509-810-811. — 11 PLACE D'ARMES.

PREVOST, RINFRET & MAROHAND

AVOCATS

Hon. L. Gouin, C.R. Hon. Rod. Lecomte, C.R. H. Meabe, C.R. L. P. Brard, C.R. Brassard, L.L.R. Antonio Perrault, L.L.L. Téléphone Main, 8178. 469-n.

THEO DAFOUST

ARCHITECTES

Bureau: 103 St-François-Xavier. Bell Tel. M. 2652. MONTREAL. 87-n.

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

55 rue St-François-Xavier. (Tel. Bell Main 5141. Chambre 442) 17-n.

INCENDIEUR ET ARPEUTEUR

RAUL RINFRET, B. Sc.

Ingénieur Civil, Diplôme du McGill. Arpeuteur fédéral et provincial. Aqueducs, Arpentages. 260 rue St. Jacques, Montréal. TEL. MAIN, 2411. 27-n.

A. LEFROD

Grand des Universités Laval et McGill

INCENDIEUR CIVIL. AQUEDUCS. Spécialité: 30 rue Saint-Jean. QUEBEC. Téléphone 55. 173-n.

MY VALET

283 BLEURY. 27-n. Phone Up 4311

ARONSON & RUTENBERG

Argente à prêter sur diamants, Montre, Bijoux, Horloges, Fourrures, Nouritures, etc. Assés, entraprés pour l'emballage des fourrures durant les mois d'hiver. 129-2nd-6-n.

JOSEPH FORTIER

PAPETERIE-D'ARTISTE

Coin des Rues Notre-Dame et St-Pierre. Ci-devant 284 rue St-Jacques

LAMPES DE CHEMIN DE FER ET SIGNAUX

The Hiram L. Piper Co., Ltd.

17 Rue Normand, Entre les rues St-Pierre et McGill. Phone Main 408. 251-n.

THEATRE ROYAL

Mabel Carow et Gertrude Hayes, qui ont remporté un succès colossal la saison dernière par leur création de "The Derby Race" et les "Bahemian Burlesques" de Tom Mear, nous donneront cette semaine une pièce orientale intitulée "The Mad Hatter". Cet acte est sans précédent le plus potentiel qui ait jamais été joué sur une scène de burlesque. Les deux Mear ont tiré de son sujet des jeux de scène et des effets scénaristiques du plus puissant et du plus irrésistible. Le public sera témoin de cette pièce, la semaine prochaine, se prépare le grand succès.

THEATRE FRANÇAIS

C'est tout à la fois un mélodrame d'un concept nouveau, une adroite comédie, une œuvre sensationnelle et toute pleine d'imprévu que nous offre, cette semaine, le Théâtre Français, la troupe Klint et Gazzo. Cette production, tout à fait récente, porte le titre de "The Rocky Mountain Express" et plus haut intérêt dont l'action se passe dans le far west et principalement dans les fameuses montagnes Rocheuses. Les différents personnages mis en scène ont été croqués sur le vif et sont bien les types de ces régions. L'intrigue est bien conduite et réside dans un nombre de scènes remarquables et pas un seul moment le drame ne cesse d'être rigoureusement sain et moral.

THEATRE BENNETT

La direction de ce somptueux théâtre nous réserve toutes les semaines quelques surprises. Hier ce fut le surprenant et toutes les semaines on est obligé de refuser l'entrée à une foule de personnes par raison d'insuffisance de places.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Le public continue à accourir aux représentations de "La Famille Pont-Biquet" depuis le début de cette semaine. La pièce de Sardou a retrouvé toute sa vogue de création. Elle intéresse toujours et nous en sommes certains, elle plait encore mieux même à ceux qui la revoient qu'à ceux qui l'ont vue pour la première fois.

THEATRE ROYAL

Mabel Carow et Gertrude Hayes, qui ont remporté un succès colossal la saison dernière par leur création de "The Derby Race" et les "Bahemian Burlesques" de Tom Mear, nous donneront cette semaine une pièce orientale intitulée "The Mad Hatter". Cet acte est sans précédent le plus potentiel qui ait jamais été joué sur une scène de burlesque.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Le public continue à accourir aux représentations de "La Famille Pont-Biquet" depuis le début de cette semaine. La pièce de Sardou a retrouvé toute sa vogue de création. Elle intéresse toujours et nous en sommes certains, elle plait encore mieux même à ceux qui la revoient qu'à ceux qui l'ont vue pour la première fois.

CHARLES LAVALLEE

358-A, Boulevard Saint-Laurent

Instrument de Musique et Musique de Foire.

Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.

Agent pour Beeson & Cie, Londres, Ang. Pelissier, Guinet & Cie de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 268-n.

CHAMBERLAIN

10c

UNITES MANUFACTURIERS, MONTREAL.

NOUVELLES FINANCIERES

LA BOURSE A MONTREAL

Montréal est toujours calme. Le marché local a été aussi tranquille que les autres jours; cependant il montre une fermeté qui ne se dément pas...

A NEW-YORK

New-York, 29. — Durant les premières heures de la matinée le marché de New-York fut fort, mais il se fit bientôt et montra une grande irrégularité suivie bientôt par une forte spéculation...

À la fermeture, le marché était très lourd avec des prix à un chiffre inférieur. Le total des ventes a été de 600,600 actions.

Brown, Delaronde & Co. Banquiers et Courtiers

Stocks, obligations et valeurs de placement achetés argent comptant et sur marge. Ecrites pour avoir notre petit livre expliquant la spéculation et donnant les plus récentes statistiques, nous l'envoyons gratis sur réception de 6c pour couvrir les frais de poste.

97 rue St-Jacques, Montréal. 252-n-g-c.

L'ARGENT A NEW-YORK

Le marché monétaire, à Wall St., ouvert à 1-3/4 pour cent; cote supérieure 2 pour cent, offert à la fermeture de 1-3/4 à 2 pour cent.

LE DETROIT RY.

Recettes du Detroit United Ry. pour les trois semaines finissant le 21 janvier. 1908. \$310,979.65. 1907. \$309,888.45.

LA TWIN CITY

Le conseil d'administration ne compte encore aucun Canadien dans son sein.

Les directeurs de la Twin City ont tenu avant-hier, une assemblée. Quelques changements ont été opérés dans le conseil d'administration, mais aucun canadien n'a encore été nommé pour représenter les nombreux actionnaires du Canada.

Les recettes brutes de la compagnie de tramways Twin City, pour l'année finissant le 31 décembre 1907, accusent une augmentation de \$410,755. Les recettes nettes se sont accrues de \$35,699. Le surplus, après avoir payé l'intérêt et les taxes, a été de \$637,136, ce qui est une diminution de \$82,516, sur l'année précédente.

Nous recommandons comme placements les stocks suivants: Le Twin, Havana, Banque d'Hochelaga, Toronto et Banque Nationale, le Detroit, le Toronto et le Power.

BRUNEAU & DUPUIS Courtiers

Le rapport financier de la U. S. Steel vient d'être publié. Les bénéfices réalisés par cette compagnie pendant les trois derniers mois de 1907 s'élevaient à la somme de \$32,553,933. Les bénéfices nets pour l'année 1907 dépassent les prévisions les plus optimistes, leur total atteint le chiffre de \$10,934,177.

VACANCE AU CONSEIL DU POWER

On croit que Mr. G. Caverhill, président sortant du Board of Trade de Montréal, sera appelé à occuper le siège directeur laissé vacant par la mort du Col Henshaw, au conseil d'administration de la Montréal Light Heat & Power Co.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Le rapport financier de la Compagnie du Pacifique, pour l'année 1907, montre que les bénéfices nets réalisés par la compagnie s'élevaient à la somme de \$14,431,623.59, les dépenses se sont élevées à \$26,454,473.48.

LE CONFLIT STEEL-COAL

Le vice-président de la Dominion Coal, Mr. L. Wanklyn, a déclaré hier que cette compagnie avait pris toutes ses mesures pour porter le différend qui la divise avec la Steel, devant le Conseil privé d'Angleterre.

A. DUPUIS & BRUNEAU

BRUNEAU & DUPUIS COURTIERES

Rembourse Montréal Stock Exchange

QUEBEC: 128 rue Saint-Jacques. MONTREAL: 81 rue St-François. NEW-YORK: 47 Broad St. BOSTON: 76 State St.

LES PRIX DU MARCHE

Pour les commerçants, hommes d'affaires à la ville, et à la campagne

PRODUITS DE LA FERME

Le marché est stationnaire. Nous cotons: blancs de l'ouest de 13 à 13-1/4, blancs de 12-3/4 à 13. D'après le rapport de l'agent commercial canadien à Manchester, les prix du fromage sur les marchés anglais restent bien haut plus élevés.

FROMAGE

Le marché demeure ferme, de 28 1/2 à 29c pour les réceptions courantes.

BEURRE

Les envois sont peu importants, les demandes sont nombreuses et les prix un peu plus forts. Nous cotons: Nouvelle production de 36 à 46c, select de 25 à 26 1/2c, No 1 de 21 à 23c, No 2 de 16 à 18c la douzaine.

FOIN

Le marché est ferme, et les prix sont plus faciles, quoique sans changement. Nous cotons: No 1 de \$15 à \$16; No 2 de \$14 à \$15.50; luzerne, de \$12 à \$12.50; luzerne mixte, de \$12.50 à \$13 la tonne.

MAISON DE WINNIPEG

Le blé au marché de Winnipeg, clôture aux prix suivants: Ouverture... 109 1/8; 111 1/8; 110 1/8; 111 1/8.

LA NATIONALISATION DES FOURVOIRS ELECTRIQUES

Opinion du président du Board of Trade de Toronto

Toronto, 29. — L'achat d'une ou plusieurs usines électriques sur le Niagara, des transactions équitables avec les compagnies actuellement engagées dans la production et la transmission de l'énergie électrique, et l'augmentation de la réserve dans les divers banques faisant affaires au Canada, tels ont été les principaux points traités par M. R. C. Steele, président sortant d'office, à l'assemblée annuelle du Board of Trade de cette ville, lundi dernier.

Parlant des affaires faites en 1907, M. Steele dit que le volume en est malgré en raison de la crise financière.

Sur la question de l'énergie électrique, M. Steele a dit: "Je crois qu'il sera nécessaire pour le gouvernement d'acheter encore. Les découvertes récentes dans le domaine de l'électricité ont démontré qu'il était possible d'approvisionner tout le vieux Ontario d'énergie électrique au moyen du Niagara.

Le gouvernement devrait acheter les droits et propriétés d'une ou plusieurs compagnies électriques de Niagara.

M. Steele dit que la province, en agissant comme elle l'avait fait, avait pratiquement arrêté tout développement d'entreprise électrique privée. Mais les pouvoirs législatifs ou municipaux ne doivent pas être employés pour braver les corporations privées ou les frustrer des bénéfices légitimes de leurs entreprises. On doit les traiter équitablement.

M. Steele a préconisé l'augmentation du capital de réserve dans les banques, afin de prévoir les demandes qui se feront inévitablement dans un avenir prochain.

SAINT-VALENTIN

St-Valentin, 28. — Le dimanche, dix-neuf courant, notre curé le Rév. M. Joseph Comtois nous annonçait qu'il quittait la paroisse, Monseigneur l'Archevêque l'appela à la cure de Terrebonne. Spontanément, les paroissiens ont résolu de lui exprimer leur regret et l'affection qu'ils éprouvaient pour le dévouement et l'affabilité qu'il avait eus pour la paroisse, depuis qu'il est notre curé. Ainsi, hier, à l'issue de la messe, M. les marguilliers au nom de la paroisse lui ont présenté aux balustrades, une adresse de sympathie ainsi qu'un d'ordre, bien garni de monnaie d'or. M. le curé, très impressionné de cette démonstration a remercié les paroissiens. M. le curé quittera la paroisse dans le cours de cette semaine pour se rendre dans sa nouvelle paroisse.

SAINT-ISIDORE

St-Isidore, 29. — A une assemblée spéciale du conseil municipal, tenu le 27 courant, monsieur Hormidas Trudeau a été réélu maire pour un troisième terme.

EXPLOITS D'UN BANDIT A HOLDEN

Holden, 29. — Un voleur bandit et étranger a mis tout le village de Holden sur les dents hier soir.

Il a commencé par pénétrer dans le magasin Rivers, où il s'est servi de tout ce qui lui est tombé sous la main.

Mme Rivers, réveillée, a averti son mari qui est descendu le revolver à la main. Mais sur la demande de M. Rivers au voleur au sujet de ce qu'il faisait, celui-ci a répondu à son interlocuteur, d'aller à tous les diables, qu'il était là pour manger et qu'il se souciait du propriétaire comme un poisson d'une pomme.

Deux coups de revolver de la part de M. Rivers, cependant, l'ont persuadé de partir.

Pendant qu'on le cherchait à trois dans les rues du village, le voleur s'est rendu à la gare où il est entré et s'est chauffé confortablement jusqu'à 6 heures du matin.

Sur les six heures le chef de gare entrant dans le bureau fut surpris de se faire interpellé par la locution d'usage: "Lève les mains." Croquant à une farce, le chef qui ne voyait personne, s'en moqua, mais le ton de l'étranger ne laissait pas de doute.

Le chef de gare se faufila alors vers le tiroir où il tenait son revolver, pour trouver le tiroir vide de l'arme. Le voleur l'avait devancé.

Comme la situation devenait grave cependant, le voleur sauta par une fenêtre qu'il avait ouverte et disparut emportant le revolver de \$7 du chef de gare.

Le vol à la gare se chiffre à peu de dollars. Le voleur a oublié de prendre une certaine somme d'argent provenant des mandats express.

Dans le magasin Rivers le vol n'est pas considérable. Le signalement du voleur est celui d'un homme assez grand, portant un imperméable, un chapeau dur et un parapluie, tous des articles qu'on ne prête pas ordinairement à un bandit de profession.

SAINT-EDOUARD

St-Edouard, 28. — Encore un de nos jeunes gens des plus estimés que la tuberculose a ravi à l'affection des siens (vingt-et-un ans seulement). M. Honorius Daniel, fils de Mme Veuve Lucie Daniel, expira jeudi dernier après une longue maladie. Son service a été chanté samedi matin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qui ont voulu le conduire jusqu'à sa dernière demeure. Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 28. — Mme Ferdinand Favreau est décédée, dimanche après une maladie de quelques heures seulement. La famille Favreau est une des plus anciennes et des plus connues de Sherbrooke. M. Favreau est mort, il a laissé deux filles et un fils, le Rév. N. Favreau de Lennoxville.

Mme Louis Beaudoin, de Lennoxville, est en promenade à Plestisville, chez sa fille, Mme Marcoux.

Plusieurs centaines de nos concitoyens ont profité du carnaval de Québec pour aller faire une visite à la vieille capitale. Notre club de hockey s'y est distingué en gagnant une joute très contestée contre le club Saint-Patrice.

Un joli eucyre a eu lieu chez M. Joseph Lemieux, dimanche soir. Un grand nombre d'invités étaient présents. Les prix des dames furent gagnés par Mme Chamberland et Mlle M. Mercier, tandis que M. N. Lacroix remportait le prix des messieurs. Après la partie, un excellent goûter fut servi par Mme Lemieux.

Une grande compagnie au capital de \$100,000 vient de se former en notre ville afin d'acheter les propriétés de la Northern Chemical Works et de continuer les opérations de celle-ci.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

ELECTIONS A COTEAU DU LAC

Côteau du Lac, 29. — Le docteur Elzéar Deguire a été élu à l'unanimité maire du village du Coteau du Lac.

M. Delphis Houli, Napoléon Vallée, Jean Langevin, Honoré Chevrier, H. C. Saint-Amour, et Gédéon Lalonde, ont été élus conseillers.

LA NAVIGATION

DANS LES PORTS ETRANGERS. California, à New-York, venant de Glasgow. Monmouth, à Bristol, venant de St-Jean. Mesaba, à New-York, venant de Londres. Moskova, à Rotterdam, venant de New-York. Prinzessin Cecilie, à Cherbourg, venant de New-York. San Giorgio, à Gènes, venant de New-York.

REDUCTION DU PRIX DES PASSAGES.

On annonce que les lignes Allan et Donaldson viennent de réduire leurs prix de passage de £2, pour les deuxième et troisième classes et de £1 sur ceux de première classe.

The Royal Trust Co.

CAPITAL... \$1,000,000. Fonds de réserve, \$700,000.

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal C.O.M.G. DIRECTEURS: M. H. V. Macdougall, M. J. G. Macdougall, M. J. G. Macdougall.

Bureaux de Montréal et Vieux de Suresse POUR LES DEPOTES

Agents à commission. Consignations reçues au plus bas prix possible.

F. L. Brooks & Cie.

Agents à commission. Consignations reçues au plus bas prix possible.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au sous-secrétaire pour le pont de l'Est, au "Hôtel de la Ville" pour la concession du pont "Pier Tree" selon les cas seront reçues jusqu'au MARDI, 5 FÉVRIER 1908, à 10 heures du matin.

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité du Comté de Vaudreuil

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph N. Desjardins, Secrétaire-trésorier du Comité Municipal du comté de Vaudreuil, que les terrains ci-après décrits sont vendus par enchère publique dans la salle des sessions du dit Comté à Vaudreuil, jeudi le cinq de mars prochain à dix heures de l'avant-midi pour les municipalités municipales et scolaires dues aux municipalités ci-après mentionnées à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Joseph N. Desjardins, Secrétaire-trésorier du Comité Municipal du comté de Vaudreuil, que les terrains ci-après décrits sont vendus par enchère publique dans la salle des sessions du dit Comté à Vaudreuil, jeudi le cinq de mars prochain à dix heures de l'avant-midi pour les municipalités municipales et scolaires dues aux municipalités ci-après mentionnées à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

En vertu de l'Acte des Liquidations

Province de Québec COUR SUPÉRIEURE

GRAND TRUNK SYSTEM

COURSES SUR LA GLACE DU CANADA CENTRAL

Ottawa et Retour - \$4.50

MONTREAL - OTTAWA

MONTREAL - TORONTO

LE PACIFIQUE CANADIEN

COURSES SUR LA GLACE DU CANADA CENTRAL

Ottawa et Retour - \$4.50

TRAINS D'OTTAWA

HEURES DES TRAINS

EXPRESS MARITIME

BUREAU DES BILLET

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

Agences Reford

Ligne Donaldson

SERVICE HERBOMADIAIRE SAINT-JEAN, N.-B., GLASGOW.

SERVICE HERBOMADIAIRE FORT LAND ME, LONDRES.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

MANCHESTER LINERS Limited

DEPARTS FIVE

SS. Empress of Ireland est dû à St-Jean, demain. SS. Lusitania SS. La Savoie SS. Amerika SS. La Touraine

The Marconi Wireless Telegraph Company OF CANADA, LTD.

"RAY'S BAZAAR COMPANY" A VISIT est donné au public en vertu de la loi des Compagnies de 1907, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec des lettres patentes en date du 25 janvier 1908, portant autorisation pour le dit Bazaar de faire durant la durée du bail les marchés de vente de marchandises et de services de toutes sortes et de recevoir des souscriptions et de faire des emprunts.

TEMPERATURE

Toronto, 30. — Probabilités pour aujourd'hui : Beau et très froid.

Lacs et Baie Georgienne : — Vent de nord et d'est. Beau et très froid aujourd'hui, suivi de neige.

Vallée de l'Ontario et haut Saint-Laurent : — Beau et très froid.

Bas Saint-Laurent et Gaspé : — Vent de nord-ouest. Beau et très froid.

Provinces Maritimes : — Vent de nord et d'ouest. Beau et très froid.

Lac Supérieur : — Beau et froid.

Manitoba : — Beau et température basse.

Saskatchewan et Alberta : — Vent de nord. Température plus basse, avec neige locale.

Toronto, 29. — La vague froide a maintenant son centre sur les grands lacs, et la température est en bas de zéro depuis le Manitoba jusqu'à la Province de Québec. Le temps a été un peu modéré dans l'Alberta, mais les indications sont en faveur d'un nouveau changement vers un froid excessif.

Température minima et maxima : — Dawson, 22 au-dessous, 6 au-dessus; Victoria, 34-36; Vancouver, 28-40; Calgary, 4-18; Edmonton, 2-16; Regina, 20-28; Winnipeg, 36 au-dessus, 12 au-dessous; Port-Arthur, 30 au-dessus, 8 au-dessous; Parry Sound, 20 au-dessus, 2 au-dessous; Toronto, 8 au-dessus, 4 au-dessous; St-Jacques, 8 au-dessus, 2 au-dessous; Québec, 2-16; St. John, 16-36; Halifax, 14-36.

LES MERCREDIS A LAVAL

Le théâtre comique en France. — Le 18e siècle : La Chaussée; Diderot, Sedaine et Lemercier

NAISSANCES

LAVIGNEUR — A Québec, madame Geo-D. Lavigneur, de cette ville, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Cécile-Alma.

PARRAIN et marraine, M. Emile Despatis et mademoiselle Alma Bédard. 254-1-D.

CAZE — A Ste-Anne de la Pocatière, le 24 janvier 1908, l'épouse de M. Eugène Caze, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Rachée-Albert.

PARRAIN et marraine, M. et Mme Ludger Sirois. 254-1-D.

LAMOUREUX — A Montréal, le 25 janvier 1908, au No 933 rue Saint-André, l'épouse de M. Georges Lamoureux, une fille.

PARRAIN et marraine, M. et Mme Morissette. 254-1-D.

ST JEAN — A Montréal, le 23 janvier 1908, au No 65 rue Chénier, l'épouse de M. Maximilien St-Jean, un fils, baptisé Jacques-Stéphen.

PARRAIN et marraine, M. Samuel St-Jean et Mme E. Portelance. 254-1-D.

BEAUCHEMIN & FILS, L'IMITÉE

SOREL, P. Q.

FONDEURS FONTE, FER ET CUIVRE.

TOUTES COMMANDES EXECUTEES AVEC SOIN.

201-ma-l-a-n-D-2.

Le "Canada" est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente. Le "Canada" atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent. jno

M. Louis Gillet professeur de littérature française, à l'Université, a donné, hier soir, sa sixième conférence sur le théâtre comique en France. Déjà, nous entrevoions, non sans regrets, le jour où les dix conférences réglementaires auront été expédiées. Toujours de plus en plus intéressant, à mesure qu'il avance, le professeur, hier soir, a traité du théâtre larmoyant du 18e siècle, avec pour auteurs comiques La Chaussée, Diderot, Sedaine et Lemercier.

Après Marivaux, dit M. Gillet, les mérites du 18e siècle influent énormément sur le théâtre. C'est le temps de la Régence ou l'aristocratie par ses folles largesses et ses débauches se déclassa, c'est le temps du banquier Law et des fortunes colossales française cède le pas au tiers-état et de bourgeois; la vieille aristocratie française cède le pas au tiers-état et c'est le triomphe de tout ce qui est bourgeois. Ainsi il deviendra de bon ton de larmoyer sans cesse, d'être tendre à l'existence, de pleurer à fendre l'âme et forcément le théâtre deviendra tout à fait larmoyant. Un tel étalage de larmes au 17e siècle eut été de la dernière indécence, mais c'est cependant la preuve de la vertu au 18e siècle, c'est la preuve qu'on a un cœur bon. Fût-ce bourgeois, ce n'est bête!

Malheureusement les dramaturges tomberont dans cette erreur et feront énormément d'abus de sensibilité. Ajoutez à cela le manque absolu d'impartialité, c'est absolument ce qui a donné naissance à ce genre bêtard qui en lui-même portait un germe de mort.

Le premier des auteurs comiques du siècle, c'est Pierre Nivelle de La Chaussée fait jouer "Mélancolie" en 1742. "Le Jeu de l'Amour et du Hasard" avait été joué en 1739. Que de distance parcourue en 10 ans! Jus- qu'ici toutes les comédies se terminaient par un mariage. La Chaussée commença par là et il étudia tous les sujets que l'on traite aujourd'hui société, famille, paternité, et tout ce qui était de la haute nouveauté. On se demande parfois pourquoi ce grand novateur est si complètement oublié aujourd'hui; dans le temps il fut très apprécié il fut même de l'Académie, avant Voltaire et avant Marivaux. La raison en est probablement à ce qu'il n'a pas véritablement aucune question et qu'il y a encore moins répondu; il a tout effleuré et n'a rien touché, il avait tout pressenti et cependant tout restait à dire; le fait est que dans ses pièces, on trouve un grand nombre des intrigues et des sujets de nos auteurs contemporains, depuis Augier et Dumas, fils, jusqu'à Sardou.

De plus il écrivait en vers qui n'étaient guère bons sans être mauvais, et son style est rempli de périphrases dont l'ensemble forme un génie de charabia tout à fait personnel.

Denis Diderot fut aussi quelque peu auteur comique; il eut plusieurs idées ingénieuses; mais il lui manquait le don du théâtre. Voltaire disait qu'il n'était pas fait pour le dialogue, et c'était vraisemblablement vrai, Diderot incarnait le monologue.

Sedaine avec "Le philosophe sans le savoir" devint grand homme du jour au lendemain. Son style est pourtant assez banal, mais l'œuvre est demeurée jeune; c'est un petit chef-d'œuvre.

Beaumarchais s'est aussi payé le luxe de faire quelques mauvais drames larmoyants avant d'écrire ses immortelles comédies du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro.

Enfin Lemercier est le docteur ou mieux la caricature de Diderot. C'est le dernier de la liste et avec lui, le théâtre larmoyant est mort dans l'insignifiance. C'est en somme, Beaumarchais, qui désormais, tracera sa voie au théâtre.

MARIAGE

BAXTER — SCHULICH — A l'église Sainte-Agnès, le 22 janvier, par M. l'abbé Robert E. Callahan, James Baxter, fils de feu James Baxter, et Madeleine de Michael Schulich. 254-1-D.

DECE

LALONDE — En cette ville, le 29 du courant à l'âge de 73 ans Charles Ferdinand Lalonde, rentier, ancien maître de Ste-Cunégonde.

Le service funèbre aura lieu samedi le 1er février à 9 heures précises.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 328 Avenue Laval pour se rendre à l'église de Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 254-3-D-5

ARCHAMBAULT — A la Rivière des Prairies, le 27 janvier 1908, à l'âge de 70 ans, Marie Beauchamp, épouse de J. H. Archambault.

Les funérailles ont lieu ce matin. 254-1-D.

OUELLETTE — A Montréal, le 28 janvier 1908, à l'âge de 37 ans, 5 mois et 10 jours Rosanna Ouellette, épouse d'Alfred Ouellette, capitaine de bateau, 40A Mentana. 254-1-D.

PARADIS — A Somerset, comté Sainte-Croix, Wisconsin, le 12 janvier 1908, à l'âge de 95 ans, Charles Paradis, natif de St-Eustache, comté des Deux-Montagnes. 254-1-D.

LALIBERTE — A Berry, N. H., Louis M. Laliberte, un ancien résident de Nashua, décédé à l'âge de 53 ans. 254-1-D.

SIMARD — A Worcester, Mass., le 26 janvier, Melvina Simard, épouse de Jean Simard, Léoniste, âgée de 52 ans. 254-1-D.

TURCOTTE — A Manchester, N. H., le 24, est décédé au No 399 rue Rimmon, M. Archille Turcotte, à l'âge de 95 ans, 9 mois et 4 jours. 254-1-D.

MAIRIE

Grande Assemblée

Des électeurs à la

SALLE DESIRÉ, RUE DESIRÉ

CE SOIR

30 courant, à 8 hrs. en faveur de

L'Ech. Louis Payette

Candidat à la Mairie

et assemblées de comité à la salle St-Joseph, rue Ste-Catherine-Est, salle du collège, coin des rues Marianne et Sanguinet, salle Boucher, coin des rues Bourget et Notre-Dame, St-Henri.

Orateurs — Son Honneur le maire Ekers, l'éch. Louis Payette, L. T. Maréchal, C.R., l'éch. Giroux, l'éch. Larivière, l'éch. Séguin, l'éch. M. Martin, l'éch. Laviolette, A. Eremant, J. O. Lomerre.

Comité central, 83 rue St-Jacques. Tél. Main 712. 254-1-d

Vente de Janvier

20 à 50 p. c. d'Escompte

sur tous nos

AMEUBLEMENTS

de Salon Boudoir, Salle à dîner, Chambre à coucher, Tapis, Prêlant, Rideaux, Portières, Meubles dépareillés et articles de fantaisie.

Prenez avantage des escomptes que nous donnons durant ce mois.

Conditions de paiement très faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Durant ce mois nous serons à 6 heures p.m., excepté les lundis et samedis, à 10 heures p.m.

F. Lapointe,

625 rue Ste-Catherine Est, (Angle Montcalm) 245-n.

RETOUR DU MEXIQUE

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans nous annonce que M. J. D. Leduc, avocat, sera à Montréal, dimanche matin.

M. Leduc arrivera donc à temps pour l'ouverture du terme criminel du district de Terrebonne, où il remplira les fonctions de substitut du procureur général.

Ce terme s'ouvrira à Ste-Scholastique, lundi.

L'hon. M. Gouin, que M. Leduc a accompagné, ne sera de retour qu'à la fin de la semaine prochaine.

M. Jos. Morin, député de St-Hyacinthe, est passé à Montréal, hier, en route pour Ottawa.

ELECTION ANNULEE

Le juge Guérin décide que l'échevin Ménard, de Bordeaux, n'était pas qualifié

Par suite d'une décision rendue hier par le juge Guérin, les contribuables de Bordeaux seront obligés de faire une nouvelle élection municipale. En effet la cour vient de déclarer nulle l'élection de l'échevin Gordien Ménard.

Le requérant était M. Adolphe Prévost, citoyen de Bordeaux. M. Prévost prétendait que M. Ménard n'était pas qualifié pour être élu échevin, qu'il n'avait pas prouvé qu'il était sujet britannique et qu'il n'avait ni feu ni lieu dans Bordeaux. De plus que le bulletin de présentation ne portait pas le nom de Gordien Ménard, mais bien de Antoine Deslauriers et c'est cette signature qui a été apposée au bas du bulletin de consentement. Le requérant alléguait en outre qu'il croyait que c'était là le vrai nom de l'intimé et que toutes ces irrégularités avaient grandement préjudicié à ses intérêts ainsi qu'à ceux de son candidat, M. J. Bennett.

M. Prévost demandait donc l'annulation de l'élection de M. Ménard et la proclamation de M. Bennett, son adversaire, comme échevin.

M. le juge Guérin, prenant tous ces points en considération, a trouvé que l'intimé n'avait pas feu et lieu; qu'il n'était qu'un simple pensionnaire à la table de son père; et comme les célibataires vivant ainsi chez leur père ne sont pas considérés comme des "house-holders", l'intimé est déclaré ne pas jouir de la qualification foncière nécessaire.

L'élection est donc déclarée nulle et de nul effet et l'intimé condamné à en payer les frais. L'action du requérant a cependant été renvoyée quant à l'autre point et si M. Bennett veut se faire élire il devra se présenter lors d'un prochain scrutin.

INTERESSANT JUGEMENT

L'annulation d'un contrat de vente

Un intéressant jugement a été rendu hier par Son Honneur le juge Guérin dans une cause de Houle et al contre Mme Lemieux et vir. Par un contrat en date du 17 novembre 1908, la défenderesse s'était engagée, moyennant la somme de \$8,500, à livrer aux demandeurs son hôtel avec le contenu et l'achalandage. Les demandeurs payèrent \$1,000 comptant et le défendeur s'engagea à leur faire obtenir le transfert de la licence. Quelques jours après, les demandeurs vendirent leur nouvelle propriété à M. Gérard Forest pour la somme de \$10,000.

Mais loin de leur faire obtenir le transfert de la licence, Mme Lemieux s'y opposa sous le prétexte que les demandeurs devaient auparavant payer une somme de \$1,500 à une dame Giroux, créancière de Mme Houle. Suivant le contrat cette somme n'est due que le 12 septembre 1908. Cependant le 27 décembre 1908, les commissaires refusèrent le transfert de la licence.

Alors Forest remit l'hôtel aux demandeurs et ceux-ci voulurent faire annuler le contrat passé avec la défenderesse lui réclamant en outre une somme de \$1,500, profit qu'ils auraient fait dans la vente à Forest.

Considérant que la demande d'annulation était fondée, le juge Guérin l'a accordée aux demandeurs en plus de \$1,042.68 payés à la défenderesse, mais a renvoyé l'action quant à la réclamation de l'autre somme.

Quartier ST-LOUIS

SIEGE No. 1

Comités de

M. Emmanuel St-Louis

ECHEVIN

Noé Leclair

Comité Central pour Informations

1387 rue St-Laurent

Tel. Bell Est 2728

246-12-D.

Quartier St-Jean-Baptiste

SIEGE No. 1

Comités de l'échevin

J. B. CLEARHUE

290 rue Bleury 992 rue St-Laurent

Phone "UP 2756", Phone "Est 3517".

Les amis qui désirent prêter leurs services ou leurs voitures pour le jour de la votation sont priés de communiquer avec les Comités. 253-4-D.

LA CONFERENCE DU DR ST-JACQUES

C'est demain soir que le Dr E. St-Jacques donnera sa conférence, dans la salle de l'Ecole Montcalm, sur les soins à donner aux malades.

L'hon. Arthur Peters, premier ministre de la province de l'île du Prince-Edouard, est décédé, hier soir, de la maladie de Bright.

Il naquit en 1854; il était le fils de feu l'hon. James H. Peters, juge de la Cour Suprême de l'île du Prince-Edouard et de feu Mary Cunard, fille de Sir Samuel Cunard, le fondateur de la célèbre ligne de steamers qui porte son nom.

Un de ses frères, l'hon. Fred. Peters, avait été avant lui, (1891-1897) premier-ministre de l'île du Prince-Edouard.

L'hon. Arthur Peters, après avoir fait de fortes études au King's College, en Nouvelle-Ecosse, alla se perfectionner en Angleterre, où il fut admis au barreau. Il revint ensuite pratiquer sa profession dans la province natale, et fut fait conseiller de la Reine en 1898.

En 1890, il était élu pour le comté de Kings, à l'Assemblée législative, et il s'y est fait réélire à chaque élection générale suivante. En 1890 il entra dans le ministère Farquharson, comme procureur-général, et le 3 janvier 1902, il était appelé à former un nouveau ministère.

Il avait, depuis cette date, conservé le portefeuille de procureur-général avec les charges de premier-ministre, et de président du Conseil.

C'était un fervent libéral qui avait su solidement asseoir sa popularité auprès des électeurs de l'île et le parti fait, par son décès, une perte très sensible.

Nos plus sincères condoléances à sa famille et à nos amis libéraux de la petite, mais vaillante province.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Election des nouveaux officiers; M. Isidore Préfontaine élu président, en remplacement de M. Catelli.

La Chambre de Commerce du District de Montréal s'est réunie, hier en assemblée extraordinaire pour procéder à l'élection de son bureau pour l'année 1908.

Ont été élus par acclamation: M. Isidore Préfontaine, président; M. A. V. Roy, vice-président; M. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; M. Joseph Fortier, trésorier; M. Fortunat Bourbonnière, secrétaire.

M. Catelli, président depuis deux ans, atteint par la limite de temps, et M. J. B. A. Lanctôt, trésorier, trop pris par ses occupations personnelles, ne font pas partie du nouveau bureau.

Les nouveaux élus ont remercié les membres de la Chambre de Commerce de la confiance qu'ils leur témoignent en les élevant à ces postes d'honneur. L'hon. Alp. Desjardins a fait le panegyrique des officiers en retraite, MM. Catelli et Lanctôt, relatant l'œuvre accomplie et la vigoureuse impulsion donnée à la Chambre de Commerce au cours de leurs fonctions. Une motion de remerciements leur est votée à l'unanimité.

Le 11 février auront lieu les élections pour les 20 membres devant faire partie du conseil. Tous les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers en font partie de droit.

Ce soir, dîner-causerie au Club Canadien.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

Comité Central

—DE—

L'Echevin PAYETTE

Candidat à la Mairie

83 St-Jacques

Téléphone Main 712 249-n-D.

Quartier ST-JOSEPH

L'Echevin J. B. A. Martin, CANDIDAT AU SIEGE No. 1

A ouvert les comités suivants:

Comité Est.—J. M. DUFF et J. W. BLANCHET, Présidents, 415 St-Jacques, Tél. Main 841

Comité Nord-Est.—F. BRault et F. OCTAVE TAILLEFER, Présidents, 292 Richmond, Tél. Main 906

Comité Ouest.—MATHEW DINEEN et GILFROID COURVILLE, Présidents, 1136 St-Jacques, Tél. Uptown 3793, 253-4-D.

MASON D'ÉTÉ

ON DEMANDE à louer une maison d'été meublée, située dans l'île de Montréal, du côté ouest.

S'adresser par lettre à M., Boîte de Poste, 1173. j.n.o.d.

ELECTION D'OFFICIERS

Cet après-midi, à trois heures, aura lieu au No 80 rue Saint-Jacques, l'élection des officiers du Club Libéral des Entrepreneurs.

OU LUNCHER ?

Café Kraussmann, 80 St-Jacques

Mixes en fûts et en bouteilles Würtemberg, Hohenzollern et Kuhlbacher.

Lunch de 12 à 3 p.m. à la carte, jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour Dinners et meetings. 109-D-a.

HOTEL ARBOUR

LETOURNEAU & DESORMIERS Propriétaires.

Liquors et Cigares de 1er choix.

168 et 167 RUE ST-LAURENT.

Bell E., 4810, Montréal. 202-n-D.

Quartier St-Denis

DAMIEN LALONDE

SIEGE No 2

POUR INFORMATIONS

Comité Central:—Coin Boulevard St-Denis, Bell Tel. Est 648, Rue Carrière No 567, Bell Tel., 4006.

Les messieurs sont cordialement invités. 253-5-D.

BONS BRANDIES

RENAULT & CO., COGNAC

ETABLIS EN 1835

Renault Trois Etoiles

Renault "Club" Brandy

Renault, Brandy Vieux de 50 Ans

AW, YOUNG & CO., Montréal, — Marchands Généraux 215-p-a-D-vu-1-2.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

LOUIS DUHAMEL

TAILLEUR ET IMPORTATEUR (Autrefois 56 St-Jacques)

12 et 14 RUE WINDSOR

HOTEL QUEEN'S MONTRÉAL 71-D-a

Quartier St-Joseph

ASSEMBLEE DES ELECTEURS

JEUDI, 30 JANVIER, à 8 Heures

SALLE LICGET, 280 Rue Richmond.

Convoqué par l'Echevin J. B. A. MARTIN.

Seront présents: l'échevin Payette, candidat à la Mairie; les échevins Giroux, O'Connell, Dagenais, N. Lapointe; MM. J. B. Mack, John Dwanne, John Mac, J. A. Natchane, W. C. McAllister, Alex. Prud'homme, J. J. Avocat, Archib. McAllister et autres. 254-1-d

MORT DE Mme J. A. BERTHELOT

Nous regrettons d'apprendre la mort, survenue hier, de Mme Hélène Bédard, veuve de l'hon. juge J. A. Berthelot. La défunte a succombé à la paralysie, à l'âge de 76 ans, en son domicile, 1374 rue Berri. Les funérailles auront lieu samedi à 8 h. 15 heures.

LES MERCEDES A LAVAL

Le théâtre comique en France. — Le 18e siècle : La Chaussée; Diderot, Sedaine et Lemercier

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de la Construction a procédé, le 24 courant, à l'élection de son bureau de direction. Ont été élus: M. Treflé Charpentier, président; M. Pierre Leclerc, vice-président; M. Octave Lemay, 2ème vice-président; M. L. Z. Garthier, trésorier; M. J. E. C. Daoust, secrétaire; MM. L. A. Carrière, Noé Leclair, Toussaint Bédard, Gagnon, J. B. Gratton, J. O. Martineau et L. Z. Mathieu, directeurs.

Comite Central

—DE—

L'Hon. M. P. H. ROY

77 et 79 rue St-Jacques

Anciens bureaux de "La Patrie"

Téléphones : Main 480 Main 281

250-n-D.

Comité de l'échevin J. H. Nault

Candidat au Siège No 2

QUARTIER ST-JOSEPH

Comité Central, 517 Notre-Dame Ouest, TEL. MAIN 130

Comité Ouest, 1001 Notre-Dame Ouest, TEL. MAIN 132

Comité St-Jacques, 1131 rue St-Jacques, TEL. UP 4023

Les électeurs sont priés de se rendre aux comités et recevront toutes les formalités requises. 254-1-d

ECHEVIN

LOUIS PAYETTE

Candidat à la Mairie

Comité Central : 83 RUE ST-JACQUES

TELEPHONE MAIN 712

Quartier Ste-Marie — Comité 1273 rue Ste-Catherine Est. Présidents : les échevins Larivière et Séguin.

Quartier St-Jacques — Comité 604 rue Ste-Catherine Est. Présidents : les échevins Robillard et Giroux.

Quartier Lafontaine — Comité 571 rue Berri. Téléphone Est 2581. Président : l'échevin Couture.

Quartier St-Gabriel — Comités 357 rue Centre et 597 rue Wellington. Président : l'échevin Dr Dagenais.

Quartier St-Henri — Comité 1992 rue Notre-Dame ouest. Président : l'échevin Guay.

Quartier Ste-Cunégonde — Comité 1273 Notre-Dame Ouest, à l'Hôtel de Ville. Présidents : les échevins N. Lapointe et Roy.

Quartier St-Jean-Baptiste — Comité, 973 St-Denis. Présidents: MM. A. Guérin et L. J. Pelletier.

Quartier St-Gabriel — comités. 357 rue Centre, 597 rue Wellington. Président, l'échevin Dr Dagenais.

Quartier St-Henri — Comité, 1992 rue Notre-Dame, Ouest. Président, échevin Guay.

Ceux qui désirent envoyer des sleighs à

L'Echevin LOUIS PAYETTE

(Candidat à la Mairie)

LUNDI, LE 3 FEVRIER

sont priés d'en avertir

M. E. R. GUNNING

Comité Central, Tél. Main 712.

Chambres 83 rue St-Jacques. 254-2-d

MARTHA 10

STES

201-ma-l-a-n-D-2.